

*Pays de
Lourdes et des
Vallées des
Gaves*

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019



Sommaire

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

<i>Que fait le PLVG ?</i>	6
<i>Retour en Images 2019</i>	7
<i>Les élus</i>	8
<i>L'Équipe du PLVG</i>	9
<i>Organigramme</i>	10
<i>Trombinoscope</i>	11
<i>Bilan financier</i>	12
<i>Communication</i>	14

5

DÉVELOPPEMENT

<i>Présentation du pôle développement</i>	16
<i>Politiques contractuelles</i>	18
<i>Programme LEADER 2014-2020</i>	19
<i>Développement filière vélo</i>	22
<i>Retour à la Nuit et aux Étoiles</i>	25
<i>Filière forêt bois</i>	26
<i>Patrimoine en Balade</i>	28
<i>OPAH</i>	30

15

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

<i>Présentation du pôle GeMA</i>	32
<i>Contrat de Rivière</i>	33
<i>Plan pluriannuel de gestion</i>	36
<i>Brigade Verte & Chantier d'Insertion</i>	38
<i>Natura 2000</i>	40
<i>SPANC</i>	42

31

PRÉVENTION DES INONDATIONS

<i>Présentation du pôle PI</i>	44
<i>Étude des bassins versants</i>	45
<i>Travaux post-crue Décembre 2019</i>	46
<i>Thèse aménagement Lac des Gaves</i>	48
<i>Études et Concertation en cours</i>	50

43

Ce rapport d'activités synthétisant le bilan de l'année 2019 est l'occasion de présenter le nouveau Conseil syndical mis en place en septembre. Après une période particulière en 2020, liée à la crise sanitaire et aux élections municipales, le PLVG reprend le cours normal de son activité, qui est très riche comme vous le découvrirez dans ce document.

L'année 2019 s'est poursuivie dans la continuité avec un accent mis sur la communication grâce à l'édition du premier numéro du Bulletin d'information sur la GeMAPI « Eau fil des Gaves » diffusé auprès de tous les habitants, ainsi que de la télévision de destination « Pyrénées TV » lancée fin 2019 pour révéler les richesses de notre territoire à nos visiteurs.

Après deux années de mise en œuvre de la GeMAPI, le PLVG a également vu un resserrement de ses actions autour de cette compétence qui devient peu à peu son cœur de métier. Cette année encore, de nombreuses études et opérations de travaux ont été menées. Le PLVG a su répondre présent lors de l'évènement météorologique de décembre et également tout au long de l'année avec la Brigade Verte et le Chantier d'insertion. A noter une amélioration des résultats sur les chantiers d'entretien des cours d'eau grâce à des investissements sur le matériel et un engagement fort des équipes ; cela se traduit sur le terrain par du gain de temps et la satisfaction des élus et des riverains.

Pour aller toujours vers plus de transparence et d'efficacité, nous avons également mené un travail de clarification de la compétence GeMAPI. Le Conseil syndical a validé un cadre d'intervention précis pour que chaque acteur intervenant sur

un cours d'eau connaisse ses droits et ses obligations.

Enfin, les membres et partenaires du PLVG se sont réunis à de nombreuses reprises dans l'année : 7 Conseils syndicaux, 5 commissions GeMAPI, 1 commission tourisme, 1 Conférence des Maires. Cela montre le travail et la concertation nécessaires pour faire avancer nos projets et mettre en œuvre nos actions.

Le PLVG connaît une évolution de ses missions concernant le volet développement. En effet, si l'action sur le tourisme se poursuit, certaines sont arrivées à leur terme en 2019, à savoir :

- L'Opération programmée d'amélioration de l'Habitat s'est achevée en octobre 2019. Elle a permis pendant plus de cinq ans d'accompagner les ménages modestes dans leurs travaux de rénovation énergétique et d'adaptation de leurs logements. Cette action structurante pour le territoire est poursuivie en 2020 par la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves et la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.
- L'animation et la valorisation de la filière bois et bois-énergie : le projet Pyc'N Bois arrive à son terme et aura permis le financement d'actions publiques et privées à l'échelle du massif des Hautes-Pyrénées.
- L'animation en lien avec la Réserve Internationale de Ciel Etoilé.

Le PLVG maintient son ambition sur l'action tourisme pour poursuivre la valorisation de la filière vélo et faire de notre territoire une destination cyclo et VTT d'excellence.

Aujourd'hui, l'heure est au renouvellement avec un Conseil syndical composé de 16 nouveaux délégués titulaires sur 30. Afin d'accompagner cette transition, le PLVG va encourager la formation de ses nouveaux élus car les décisions, notamment sur la GeMAPI, couvrent de nombreux enjeux. Cette année 2020 marque également un renouveau pour le PLVG avec le réaménagement des locaux du siège à Lourdes qui offre aux agents un cadre de travail agréable, permettant de toujours gagner en efficacité.

En tant que nouveau Président, je souhaite poursuivre le travail dans la coopération, la communication et la transparence ; fondamentaux indispensables pour mettre en œuvre nos missions avec efficacité et pour conserver la confiance de nos membres, de nos partenaires et des citoyens.



Thierry Lavit
Président du PLVG



PRÉSENTATION GÉNÉRALE





Quelques chiffres

2 membres

Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves
Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

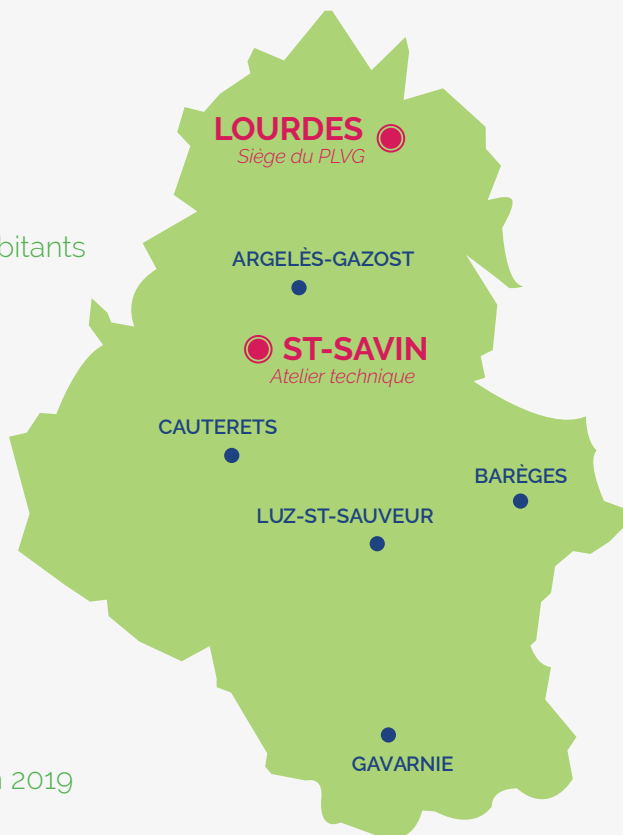
85 communes

39 000 habitants

30 élus
délégués

46 agents

6,9 millions d'€
de budget réalisé en 2019



Que fait le PLVG ?

2 compétences transférées

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI)
- Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC)

Ses missions

- Développement de la filière Vélo et du réseau Altamonta, gestion de la Voie Verte des Gaves, Pyrénées TV
- Gestion et développement de l'application Patrimoine en Balade Animation
- Accompagnement des collectivités dans le cadre des politiques contractuelles pour leurs projets de développement

Missions terminées en 2019

- Animation du projet Pyc'En Bois pour la filière bois et bois-énergie
- Animation et promotion en lien avec la Réserve Internationale de Ciel Etoilé
- Animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



Retour en images 2019

Janvier



📷 Chantier de la Brigade Verte sur les espèces invasives

Février



📷 Direct radio sur Fréquence Luz pour le chantier d'insertion

Mars



📷 Visite de l'ouvrage communal de la plage de dépôt de la Gorce à Cauterets

Avril



📷 Travaux de purge des plages de dépôt du Bastan à Luz

Mai



📷 Tournage du film promotionnel du Chantier d'Insertion

Juin



📷 Amélioration du revêtement du pont de fer sur la Voie Verte

Juillet



📷 Le PLVG à la télévision sur France 2 à l'occasion du Tour de France !

Août



📷 Sortie Natura 2000 sur la tourbière du Lac de Lourdes

Septembre



📷 Concertation autour du Lac des Gaves dans le cadre de la thèse

Octobre



📷 Lancement de Pyrénées TV la chaîne de destination

Novembre



📷 Chantier de bouturage sous la neige par la Brigade Verte

Décembre



📷 Episode de crues le 13 décembre notamment sur Arrens-Marsous



Membres du Conseil Syndical du PLVG

CATLP

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Jean-Louis CAZAUBON 2^{ème} VP Maire <i>POUEYFERRE</i>	Stéphane ARTIGUES <i>CM POUEYFERRE</i>
Marie PLANE 4^{ème} VP Maire <i>ARTIGUES</i>	Valérie LANNE Maire <i>ARRAYOU-LAHITTE</i>
Jacques GARROT Maire <i>LUGAGNAN</i>	Jean-Marc BOYA Maire <i>ADÉ</i>
Jean-Claude CASTEROT Maire <i>GEU</i>	Marie-Henriette CABANNE <i>CM LOURDES</i>
Francis LAFON-PUYO Maire <i>BARLEST</i>	Paul SADER Maire <i>VIGER</i>
Joseph FOURCADE (membre Bureau) Maire <i>GER</i>	Jean-Noël CASSOU Maire <i>OURDIS-COTDOUSSAN</i>
Jean-Claude PIRON <i>CM TARBES</i>	Paul HABATJOU Maire <i>ARCIZAC-EZ-ANGLES</i>
Jean-Claude BEAUQUESTE Maire <i>ST PE DE BIGORRE</i>	Eric ABBADIE Maire <i>JULOS</i>
André LABORDE Maire <i>ASPIN EN LAVEDAN</i>	Guy VERGES Maire <i>LOUBAJAC</i>
Clara HERER <i>CM LEZIGNAN</i>	Yvette LACAZE Maire <i>LES ANGLES</i>
Claude CAUSSADE Maire <i>PEYROUSE</i>	Ange MUR Maire <i>JARRET</i>
Thierry LAVIT Président Maire <i>LOURDES</i>	Christiane ARAGNOU Maire <i>SERE-LANSO</i>
Cécile PREVOST <i>CM LOURDES</i>	Evelyne LABORDE Maire <i>OMEX</i>
Sylvie MAZUREK <i>CM LOURDES</i>	Agnès LABARTHE Maire <i>ARRODETS-EZ-ANGLES</i>
Mohamed DILMI <i>CM LOURDES</i>	Pierre DARRE Maire <i>GAZOST</i>

CCPVG

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Serge LAGUIBEAU Maire <i>ADAST</i>	Jean-Baptiste LARZABAL Maire <i>ARCIZANS-DESSUS</i>
Christophe MENGELLE 3^{ème} VP <i>CM ARGELES-GAZOST</i>	Gaëlle VALLIN Maire <i>ARGELES-GAZOST</i>
Loïc RIFFAULT <i>CM ARGELES-GAZOST</i>	Françoise PAULY <i>CM ARGELES-GAZOST</i>
Pierre CABARROU <i>CM ARRENS-MARSOUS</i>	Philippe MYLORD <i>CM ARGELES-GAZOST</i>
Corinne GALEY 1^{ère} VP Maire <i>AUCUN</i>	Léna LHUISSET <i>CM ARGELES-GAZOST</i>
Régis BAUDIFFIER Maire <i>AYROS-ARBOUX</i>	Charles LEGRAND Maire <i>ARRAS-EN-LAVEDAN</i>
Pascal ARRIBET 5^{ème} VP Maire <i>BAREGES</i>	Serge CABAR Maire <i>AYZAC-OST</i>
Christophe BORE-CAVALLERO <i>CM ESTAING</i>	Bernard PELUHET Maire <i>BUN</i>
Raymond THEIL Maire <i>ESTERRE</i>	Virginie TEXIER <i>CM Cauterets</i>
Thierry DUMESTRE-COURTIADE (membre Bureau)	Jérôme LURIE <i>CM LUZ ST SAUVEUR</i>
Maire <i>GAILLAGOS</i>	Anne Isabelle ROBUSTE Maire <i>PRECHAC</i>
Nicolas ZARAGOZA <i>CM GAVARNIE-GEDRE</i>	Guy LONCA Maire <i>VISCOS</i>
Jean-Baptiste RAMON Maire <i>GEZ</i>	
Dominique GOSSET 6^{ème} VP Maire <i>OUZOUS</i>	
Mathieu CUEL Maire <i>SALLES</i>	
Xavier MACIAS Maire <i>SOULOM</i>	

Composition du Bureau du PLVG

Président	Thierry LAVIT	CATLP
1 ^{er} VP GeMAPI	Corinne GALEY	CCPVG
2 ^e VP Politiques contractuelles	Jean-Louis CAZAUBON	CATLP
3 ^e VP GeMAPI Travaux Brigade Verte-ACI	Christophe MENGELLE	CCPVG
4 ^e VP SPANC	Marie PLANE	CATLP
5 ^e VP Tourisme-Cyclo	Pascal ARRIBET	CCPVG
6 ^e VP Finances	Dominique GOSSET	CCPVG
Membre	Joseph FOURCADE	CATLP
Membre	Thierry DUMESTRE-COURTIADE	CCPVG

Membres de la Commission GeMAPI

Corinne GALEY, Jean-Claude CASTEROT, Nicolas ZARAGOZA, Xavier MACIAS, Marie PLANE, Raymond THEIL, André LABORDE, Pascal ARRIBET, Christophe MENGELLE, Thierry DUMESTRE-COURTIADE, Joseph FOURCADE, Pierre CABARROU, Thierry LAVIT.

La commission GeMAPI a pour mission de préparer les décisions du conseil sur l'ensemble des projets menés dans le cadre de la compétence GeMAPI. Elle a également pour but d'étudier les problématiques relatives à cette compétence (responsabilités, contours juridiques, etc.). Elle s'est réunie 5 fois en 2019.

Membres de la Commission Tourisme/Cyclo

Clara HERER, Régis BAUDIFFIER, Jean-Claude CASTEROT, Jean-Baptiste RAMON, Loïc RIFFAULT, Matthieu CUEL, Jacques GARROT, Pascal ARRIBET, Dominique GOSSET.

La commission tourisme permet aux partenaires publics, techniques et financiers, aux Offices de tourisme, représentants des EPCI membres, Département, Région et Massif d'avoir un regard transversal sur l'ensemble des projets balayés par la mission tourisme du PLVG. C'est également un lieu d'échanges où les besoins des acteurs de la destination sont partagés et fournissent matière aux éventuels projets de l'année suivante. Elle s'est réunie une fois en 2019.

L'équipe du PLVG

Doté d'une équipe de 46 agents depuis 2017, le PLVG est organisé en trois pôles thématiques : Développement, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations. Le pôle « ressources » regroupe la direction, les ressources humaines, le secrétariat et la comptabilité – gestion des payes. Les agents sont répartis entre le siège à Lourdes et l'atelier de la Brigade Verte à Saint-Savin qui accueille également un Atelier Chantier d'Insertion.

L'effectif est resté stable en 2019 et se compose de 31 postes permanents et 15 postes non permanents. Le PLVG œuvre en faveur de la pérennisation des emplois puisque le nombre de CDD est en diminution, avec un accès progressif des agents contractuels à la fonction publique.

Dans sa volonté d'améliorer les compétences de ses agents, le PLVG a maintenu en 2019 son effort en faveur de la formation. Les deux tiers des agents ont participé au moins à une action de formation, les agents de la Brigade sont prioritaires afin de favoriser la complémentarité entre les agents, et d'augmenter la qualification de nos agents permanents. Cette montée en compétence est également ciblée sur le volet insertion en faveur des encadrants.

Cette professionnalisation des encadrants et la structuration d'un « pôle insertion » ont abouti à la définition d'un projet d'insertion comprenant un plan d'actions pluriannuel validé par les élus en juin 2019.



 Le Président et une partie de l'équipe administrative



 L'équipe de la Brigade Verte – ACI à Saint-Savin

Quelques chiffres

46 agents
12 postes en insertion
2 CDI droit privé
1 élève apprenti

RÉPARTITION PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE

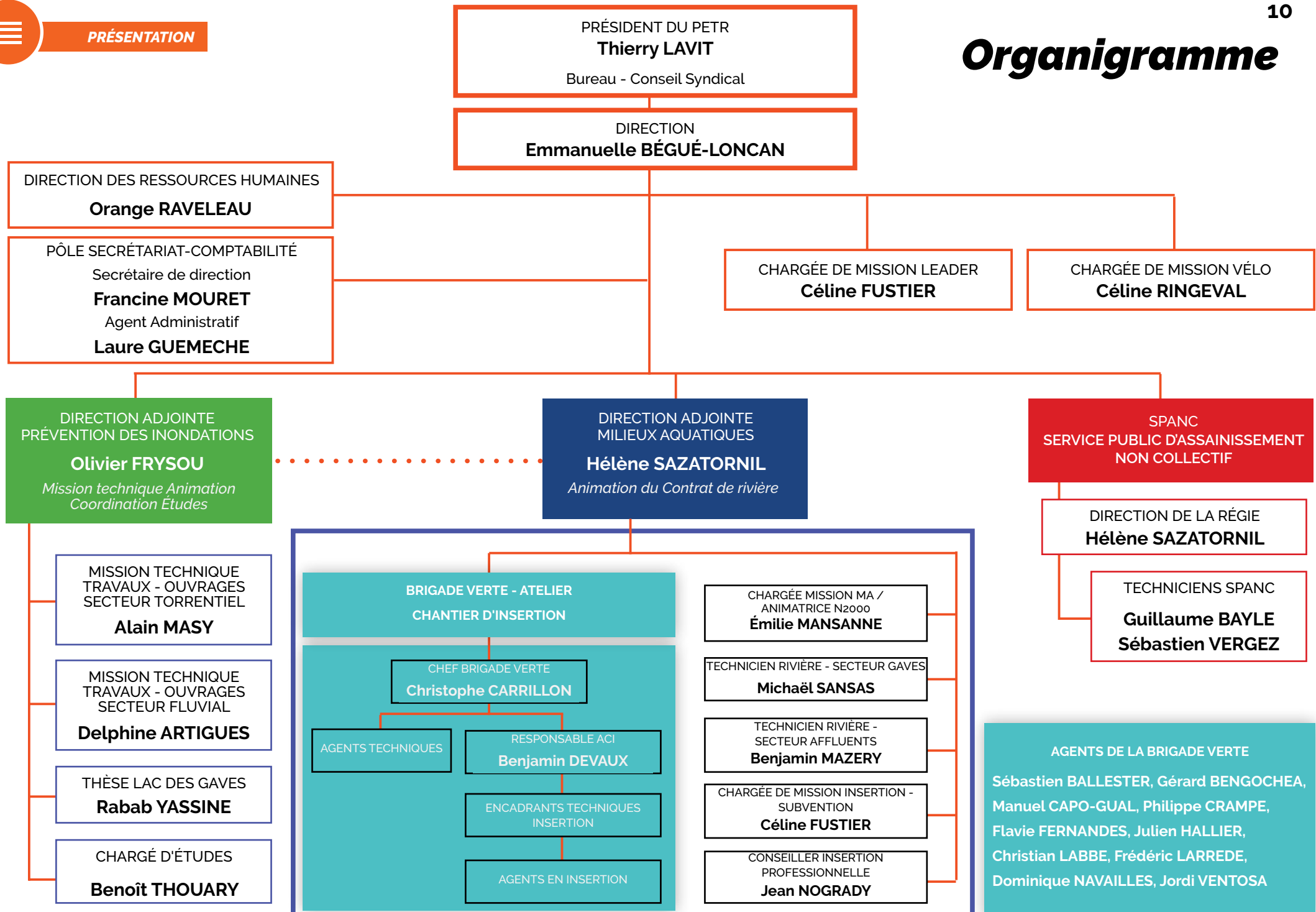
39 agents en filière **technique**
6 agents en filière **administrative**
1 agent en filière **médico-sociale**

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

27% en **catégorie A**
2% en **catégorie B**
70% en **catégorie C**



Organigramme



Trombinoscope



Delphine ARTIGUES
mission technique
travaux - ouvrages
secteur fluvial
delphine.artigues@plvg.fr



Guillaume BAYLE
technicien SPANC
spanc@plvg.fr



Emmanuelle BÉGUÉ
directrice
direction@plvg.fr



Christophe CARRILLON
chef de la brigade verte
christophe.carrillon@plvg.fr



Benjamin DEVAUX
responsable ACI
benjamin.devaux@plvg.fr



Olivier FRYSOU
direction adjointe
prévention inondations
olivier.frysou@plvg.fr



Céline FUSTIER
programme LEADER
et chargée de mission
insertion
celine.fustier@plvg.fr



Laure GUEMEACHE
chargée d'accueil
laure.guemeache@plvg.fr



Émilie MANSANNÉ
chargée de mission
Natura 2000
natura2000@plvg.fr



Alain MASY
mission technique
travaux - ouvrages
secteur torrentiel
alain.masy@plvg.fr



Benjamin MAZERY
technicien rivière
benjamin.mazery@plvg.fr



Francine MOURET
secrétaire de direction
contact@plvg.fr



Jean NOGRADY
conseiller insertion pro
jean.nogrady@plvg.fr



Orange RAVELEAU
direction adjointe
ressources humaines
orange.raveleau@plvg.fr



Céline RINGEVAL
filière vélo - Pyrénées TV
celine.ringeval@plvg.fr



Michaël SANSAS
technicien rivière
michael.sansas@plvg.fr



Hélène SAZATORNIL
direction adjointe
gestion des milieux
aquatiques
contratderiviere@plvg.fr



Benoit THOUARY
chargé de mission
sensibilisation - gestion
de crise - vulnérabilité
benoit.thouary@plvg.fr



Sébastien VERGEZ
technicien SPANC
spanc@plvg.fr



Rabab YASSINE
thèse Lac des Gaves
rabab.yassine@plvg.fr



Sébastien BALLESTER
Agent technique



Gérard BENGOCHEA
Agent technique



Manuel CAPO-GUAL
Agent technique



Flavie FERNANDES
Agent technique



Julien HALLIER
Agent technique



Christian LABBE
Agent technique



Frédéric LARREDE
Agent technique



Dominique NAVAILLES
Agent technique



Jordi VENTOSA
Agent technique

Bilan financier

Le budget 2019 du PLVG s'est élevé à 6.9 millions d'euros en dépenses réalisées. Essentiellement consacré à la mise en œuvre de la compétence GeMAPI, il faut souligner que ce budget 2019 repose à 20% sur les contributions de ses membres, 46 % sur les subventions et participations extérieures.
Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit en 2019.

Pour rappel, le PLVG dispose de trois budgets :

- **Le budget principal**
qui retrace le volet administratif et les actions du pôle développement.
- **Le budget annexe du SPANC**
obligatoire pour un service public industriel et commercial.
- **Le budget annexe GeMAPI**
dédié à cette compétence et mis en place au 1^{er} janvier 2017. C'est le budget le plus important puisqu'il représente 90% de l'ensemble des moyens financiers du PLVG.

Le PLVG étant un syndicat mixte, il ne se finance pas directement par la fiscalité mais par les contributions de ses membres, des subventions publiques et l'emprunt.

Les chiffres et résultats présentés ci-après sont issus du compte administratif, c'est-à-dire du budget 2019 validé par les élus du PLVG le 25 février 2020.

BUDGET GEMAPI

Fonctionnement

DÉPENSES : 2 027 000 €

Charges générales : 346 K€
Remboursement au budget principal: 214 K€
Personnel : 1074 K€
Intérêts de la dette : 231 K€
Dotations aux amortissements : 162 K€

RECETTES : 2 748 000 €

Remboursement sur rémunération : 263 K€
Subventions et autres recettes : 685 K€
Contributions des membres : 825 K€
Transfert entre sections : 63 K€
Excédent 2018 : 912 K€

EXCÉDENT : 721 000 €

Investissement

DÉPENSES : 4 185 000 €

Études, licences informatiques : 518 K€
Matériel, équipements : 146 K€
Travaux : 825 K€
Capital de la dette : 2 158 K€ (remboursement prêts relais)
Transfert entre sections et opérations internes : 136 K€
Solde négatif année n-1 : 197 K€
Reste à réaliser : 205 K€

RECETTES : 4 031 000 €

Subventions : 2347 K€
Contributions : 275 K€
FCTVA : 1174 K€
Opérations internes : 235 K€

DÉFICIT : 154 000 €



BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

DÉPENSES : 702 000 €

Charges générales : **241 K€**
 Personnel : **340 K€**
 Intérêts de la dette : **1 K€**
 Dotations aux amortissements : **120 K€**

RECETTES : 738 000 €

Transfert des budgets annexes : **224 K€**
 Subventions et autres recettes : **158 K€**
 Contributions des membres : **300 K€**
 Transfert entre sections : **39 K€**
 Résultat 2018 : **17 K€**

EXCÉDENT : 36 000 €

Investissement

DÉPENSES : 145 000 €

Matériel, licences, vidéos touristiques : **28 K€**
 Capital de la dette : **13 K€**
 Transfert entre sections : **39 K€**
 Restes à réaliser : **65 K€**

RECETTES : 174 000 €

Subventions : **3 K€**
 FCTVA : **4 K€**
 Dotation aux amortissements : **120 K€**
 Excédent 2018 : **47 K€**

EXCÉDENT : 29 000 €

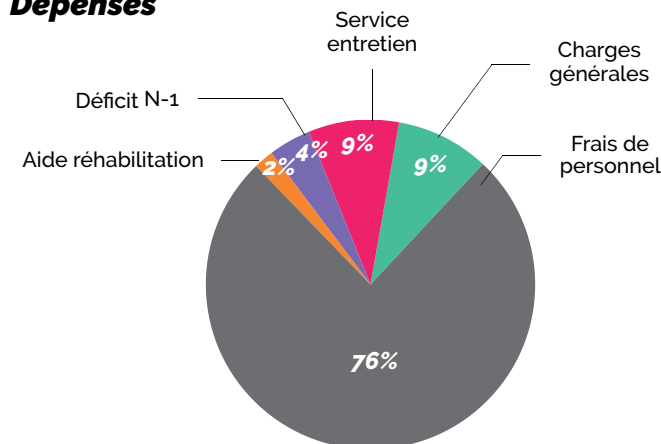


BUDGET SPANC

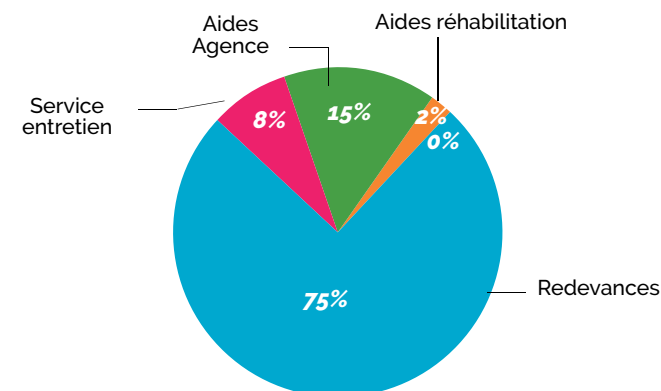
13

Le budget du SPANC est essentiellement un budget de fonctionnement réparti comme suit pour un montant total de 110 000 € :

Dépenses



Recettes



Le budget 2019 a fini en excédent de 11 532 € malgré la fin des aides de l'Agence de l'Eau.

En effet, le PLVG avait anticipé les baisses de recettes en augmentant les redevances début 2019 et le nombre de contrôles réalisés chaque année.

Communication

Le PLVG a souhaité développer sa communication depuis 2018 par le biais du réseau social Facebook. En plus de son site Internet qui offre une information institutionnelle, l'objectif était de disposer d'un outil permettant une communication régulière et un suivi des actions du PLVG sur l'ensemble de ses missions.



Le site Internet

www.valleesdesgaves.com

Ce site très riche est régulièrement mis à jour. Il permet au grand public mais surtout aux élus et aux partenaires de disposer de toute l'information actualisée sur le PLVG : assemblées, documents contractuels, financements, cartographies, marchés publics...

12 285 utilisateurs,
dont 88% de nouveaux utilisateurs

36 443 pages vues



La page Facebook @petrplvg

Pour remplacer la newsletter mensuelle, le PLVG a fait le choix en 2018 de développer une page Facebook qui est régulièrement alimentée par des informations sur les actions menées par le PLVG ou sur des démarches et projets en lien avec nos missions. Il s'agit également de diffuser l'actualité sur ce que fait le PLVG sur le territoire : événements, chantiers de la Brigade, travaux contre les inondations...

389 abonnés 60 000 utilisateurs
atteints

92 publications 650 Couverture moyenne
d'une publication



La radio Fréquence Luz du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

Le PLVG soutient chaque année la radio associative locale Fréquence Luz qui est un média de proximité, de découverte, d'exploration musicale et de diversité. Au travers de ses nombreux programmes et reportages, Fréquence Luz assure la promotion du territoire, les projets des acteurs locaux, y compris du PLVG. Plusieurs émissions ont été mises en oeuvre en étroite collaboration avec le PLVG : "A la belle étoile", "Chroniques de Batsurguère"... Fréquence Luz est un partenaire privilégié pour les projets culturels et Patrimoine en Balade.

Enfin, depuis 2018, le PLVG et Fréquence Luz ont travaillé en étroite collaboration pour mettre en place des « ateliers radio » dédiés aux agents en insertion. L'objectif est de leur faire découvrir un autre univers et de communiquer sur leurs missions, leurs parcours et leurs attentes.

Disponible sur quatre fréquences : 99.6 en Pays Toy, 104.2 à Argelès-Gazost, 104.9 à Cauterets, 103.4 sur l'agglomération de Tarbes. Elle est aussi disponible en streaming www.frequence luz.com



Le bulletin d'information GeMAPI

En juin 2019, le PLVG a diffusé à l'ensemble des habitants du territoire un bulletin d'information dédié à la compétence GeMAPI. L'objectif était d'expliquer le rôle du PLVG et les projets réalisés en termes d'entretien des cours d'eau, de prévention des inondations et de préservation de la biodiversité.

Ce bulletin sera édité annuellement pour rendre compte de notre action.



Depuis fin 2018, la radio est disponible jusqu'à l'agglomération tarbaise, et même jusqu'à Pau !

En effet, la Radio a eu l'autorisation d'émettre sur une nouvelle fréquence - Grâce notamment au soutien financier du PLVG la pose d'un nouvel émetteur a pu être réalisée pour élargir la diffusion de cette radio.

A mountain biker wearing a bright green shirt, black pants, a white helmet, and a red backpack is standing on a dirt trail, looking out over a large, calm lake. The lake is surrounded by green, grassy slopes. In the background, there are rugged mountains with patches of snow under a blue sky with some clouds. A large, semi-transparent pink rectangle is overlaid on the right side of the image, containing the word 'DÉVELOPPEMENT' and a circular arrow icon.

DÉVELOPPEMENT





Présentation du pôle développement.

Le pôle développement du PLVG porte les missions «classiques» des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux qui ont succédé aux Pays et qui sont des territoires de projets permettant la coopération entre acteurs locaux pour la mise en œuvre d'un projet de territoire.

Ce pôle était constitué en 2019 de 4 agents sous la houlette d'Orange Raveleau, directrice adjointe en charge de ce service mais également des ressources humaines.

Le service développement du PLVG évolue au fil des missions, thématiques et appels à projet auxquels les élus du PLVG souhaitent se consacrer. En 2019, les missions suivantes étaient portées :

Orange RAVELEAU

Patrimoine en Balade, l'animation en lien avec la Réserve de Ciel Etoilé (RICE), opération programmée d'amélioration de l'habitat. Elle anime également les politiques contractuelles et accompagne les porteurs de projet locaux dans leurs demandes de financement.

Céline RINGEVAL

a en charge la mission tourisme avec le développement de la filière vélo (cyclo et VTT) et l'animation du réseau Altamonta et l'outil Pyrénées TV

Céline FUSTIER

est animatrice du programme LEADER Plaines et Vallées de Bigorre.

Alvaro GONZALEZ

s'occupait de la filière bois et forêt et animait le projet Pyc'En Bois.

La directrice **Emmanuelle BÉGUÉ**, participe à l'activité du pôle développement puisqu'elle a en charge la coordination des politiques contractuelles, et notamment l'élaboration et l'animation des contrats signés avec l'Etat, la Région et le Département.

En 2020, plusieurs missions arrivent à leur terme : opération programmée d'amélioration de l'habitat (reprise au niveau des EPCI), animation en lien avec la RICE, filière forêt-bois.

Ainsi, les missions restantes ne sont plus aujourd'hui structurées en « pôle » mais rattachées directement à la directrice : mission cyclo et Leader. Cela permet à Orange Raveleau de se consacrer en intégralité à la direction des ressources humaines.

Le PLVG au cœur des politiques contractuelles

En tant que PETR, le PLVG est le partenaire privilégié des financeurs publics que sont l'Europe, l'Etat, la Région et le Département. En effet, les contrats signés avec ces partenaires permettent de mettre en avant la stratégie de développement du territoire et de favoriser le financement des projets les plus structurants. Grâce à des financements dédiés, et à un travail de proximité lors de l'instruction des dossiers, les projets inscrits dans ces contrats peuvent bénéficier jusqu'à 70 ou 80% d'aides publiques.

Le PLVG dispose aujourd'hui de trois outils contractuels :

le programme Leader, le Contrat Territorial Occitanie et le Contrat de Ruralité. Pour l'ensemble de ces outils, le PLVG est l'interlocuteur des communes et collectivités situées sur son périmètre.

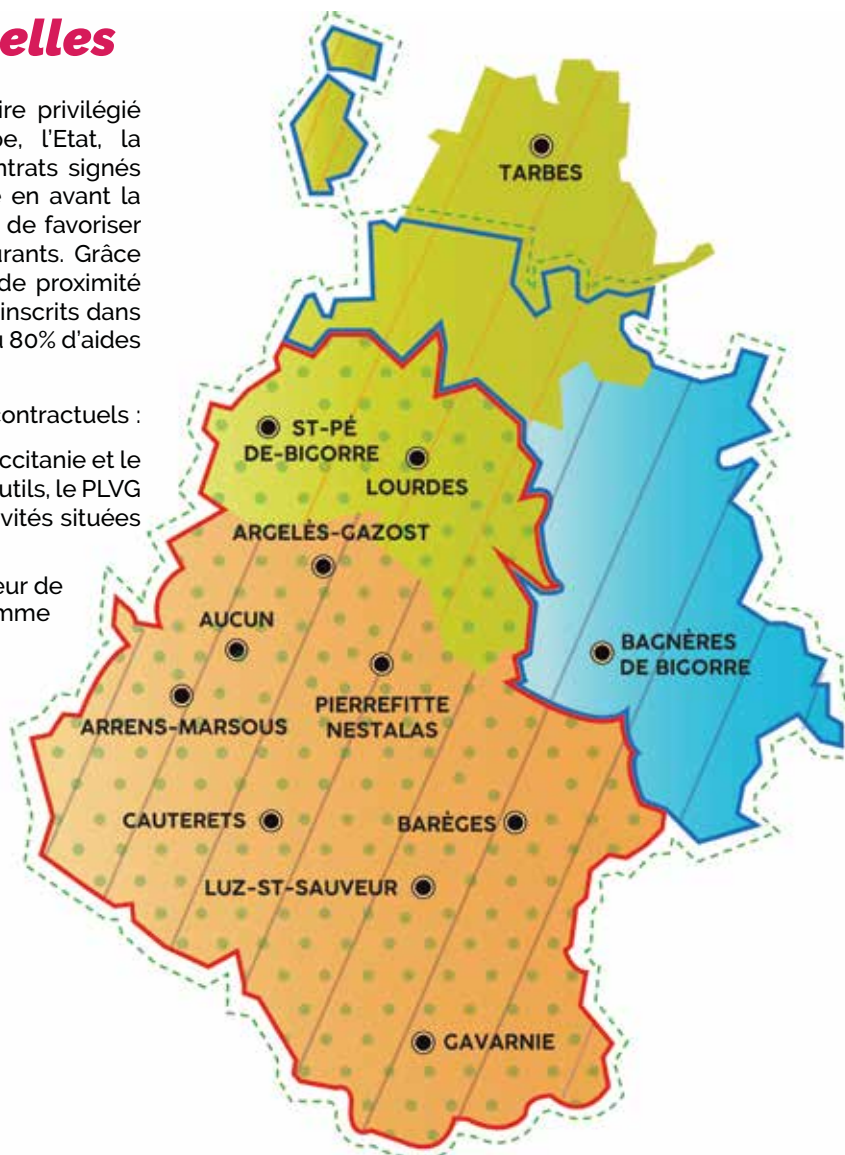
Le PLVG agit en partenariat avec le PETR Cœur de Bigorre pour le Contrat régional et le programme Leader.

LES MEMBRES DES PETR (EPCI)

-  Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves
-  Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
-  Communauté de communes Haute-Bigorre

PÔLES D'ÉQUILIBRE

-  PETR PLVG
-  PETR Cœur de Bigorre



PROGRAMME LEADER (2014-2020)



Porté par les 2 PETR réunis au sein du Groupe d'Action Locale.

Le comité de programmation (public-privé) valide les projets et fixe les aides attribuées.

Convention signée avec la Région (autorité de gestion du programme) et l'Agence de Service et de Paiement.

► Enveloppe de 3,28 millions d'euros pour 5 ans sur l'ensemble du territoire.

CONTRAT DE RURALITÉ (2017-2020)



Contrat signé avec l'État et la Région, le Département et la Caisse des Dépôts. Une programmation annuelle.

► recours aux financements de l'Etat : la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), le FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire)

CONTRAT TERRITORIAL RÉGIONAL (2018-2021)



Contrat signé avec la Région et le Département. Une à deux maquettes annuelles intégrant les projets financés par la région.

► Un contrat porté par les 2 PETR.

► Un contrat porté par la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

Politiques contractuelles

Contrat de Ruralité

Signé en mars 2017 entre le PLVG et l'Etat, ce contrat partenarial vise à rendre plus opérants les différents dispositifs financiers de l'Etat destinés aux collectivités. Co-signé par la Région et le Département, ce contrat intervient donc en complémentarité du Contrat Territorial Occitanie et des dispositifs départementaux.

Huit axes d'intervention sont prévus : accès aux services et aux soins, revitalisation des bourgs centres, attractivité du territoire, mobilités, transition écologique, cohésion sociale, égalité femmes-hommes et réciprocité urbain-rural.

Des financements sont dédiés à ce contrat, il s'agit de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) dont une partie est réservée pour les contrats de ruralité signés par les PETR. Il faut souligner également que l'Etat mobilise ses différents outils de financement pour optimiser l'investissement des collectivités pour les projets les plus structurants pour le territoire.

La programmation 2019 a permis de financer trois projets avec **369 000€ de DSIL** :

- **La rénovation énergétique de la salle des fêtes de Jarret,**
- **La création d'une salle multiculturelle, de deux logements communaux et mise aux normes de la mairie de Viey,**
- **La requalification du village d'Arras-en-Lavedan et le maintien du dernier commerce de proximité.**

Les projets de la ville de Lourdes inscrits au contrat Cœur de Ville ont également été inscrits à la maquette 2019 et ont obtenu 157 030€ de DSIL : le remplacement de l'ascenseur de la Tour de Brie, l'aménagement du jardin des Tilleuls, la création d'un city park.

Le PLVG prépare une nouvelle programmation en 2020 pour la dernière année du contrat.

Contrat Territorial Occitanie 2018-2021

Ce contrat à l'initiative de la Région, est toujours porté par les deux PETR partenaires : le PLVG et Cœur de Bigorre, et co-signé par le Département.

Ce contrat sur le périmètre « Vallées de Bigorre » couvre plus de deux intercommunalités rurales : les Communautés de Communes Pyrénées Vallées des Gaves et de la Haute-Bigorre. L'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées dispose de son propre contrat.

Le PLVG reste l'interlocuteur de toutes les communes de son périmètre pour les accompagner dans le montage de leurs dossiers, y compris les communes de l'agglomération.

Ce nouveau contrat validé par la région en juillet 2018 est fondé sur la rencontre entre un projet de territoire et les orientations et priorités régionales et départementales.

Le contrat Vallées de Bigorre repose sur 4 axes stratégiques

- **Développement économique et rayonnement international** (soutien aux entreprises, au secteur touristique, aux Grands Sites).
- **Améliorer le cadre de vie et la vitalité du territoire** (services de proximité, rénovation énergétique, contrats bourgs-centres).
- **Favoriser une croissance durable** (énergies renouvelables, mobilités douces...).
- **Favoriser la complémentarité entre territoires interdépendants** (territoires ruraux et territoires urbains de l'agglomération).

Un deuxième programme opérationnel a été validé en novembre 2019 :

- 36 dossiers
- Plus de 20 millions d'euros de dépenses
- 62% d'aides publiques : Région, Département, Etat, Europe, Parc National des Pyrénées.

En 2020, un nouveau programme opérationnel sera proposé à l'automne. Le territoire devra également définir une troisième thématique innovation, en lien avec les axes du Plan Montagne de la Région.

Dotation pour l'expérimentation et l'innovation

La Région a dédié une enveloppe financière au soutien de projets locaux innovants. Les territoires devaient définir leurs thématiques innovantes et en mai 2019, le territoire Vallées de Bigorre a choisi la mobilité et la filière cyclo-touristique.

Grâce à ce dispositif, 9 projets ont été soutenus dont 5 portés par des acteurs locaux privés pour le volet cyclo (hôtels, camping, loueurs de vélo...). Le PLVG a pu ainsi accompagner des membres du réseau Altamonta et des porteurs de projets publics à mobiliser cette enveloppe en faveur des clientèles cyclistes.

L'ensemble de ces dossiers représente une dépense de 460 000€ et le financement de la Région s'élève à près de 200 000€.

Le territoire prévoit de définir une troisième thématique dans le cadre du Plan Montagne dès 2020.

Les échanges sont en cours.

Programme LEADER 2014-2020

GAL Plaines et Vallées de bigorre

LEADER est un programme européen, conduit par une entité appelée Groupe d'Action Locale (GAL), qui vise à soutenir des projets de développement en zone rurale.

LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural). L'Europe confie aux acteurs locaux regroupés dans ces GAL une enveloppe pour cofinancer des projets publics ou privés favorisant le développement de zones rurales dans le respect de la stratégie locale de développement du territoire et des procédures nationales et européennes.

Le GAL Plaines et Vallées de Bigorre regroupe le PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves et le PETR Cœur de Bigorre (137 communes et 75 808 habitants).

Pour la période 2014-2020, la priorité ciblée de ce territoire, définie par les acteurs locaux, est « *Innover et mutualiser pour un territoire dynamique et attractif* ».

Le Comité de Programmation est composé de 46 membres dont 24 sont issus du secteur privé et 22 du secteur public.

Suite à l'obtention d'une dotation complémentaire en 2018, l'enveloppe initiale LEADER du GAL Plaines et Vallées de Bigorre est passée de 2,38 M € à 3,28 M€ de FEADER, pour le programme 2014-2020 pour financer des projets de développement dans les domaines de l'économie, du tourisme, de la culture/patrimoine, des services et de la coopération.

Le GAL (partenariat public-privé) est chargé de la mise en œuvre de la stratégie LEADER et de la gestion de cette enveloppe.

Les chiffres clés 2019

12 dossiers ont été sélectionnés par le Comité de Programmation et 314 837 € de subvention LEADER ont été attribuées (dont 8 dossiers et 216 228 € sur le territoire du PLVG)

2 Comités de Programmation organisés en février et juillet et 1 consultation écrite des membres en décembre

2 dossiers de demande de paiement déposés

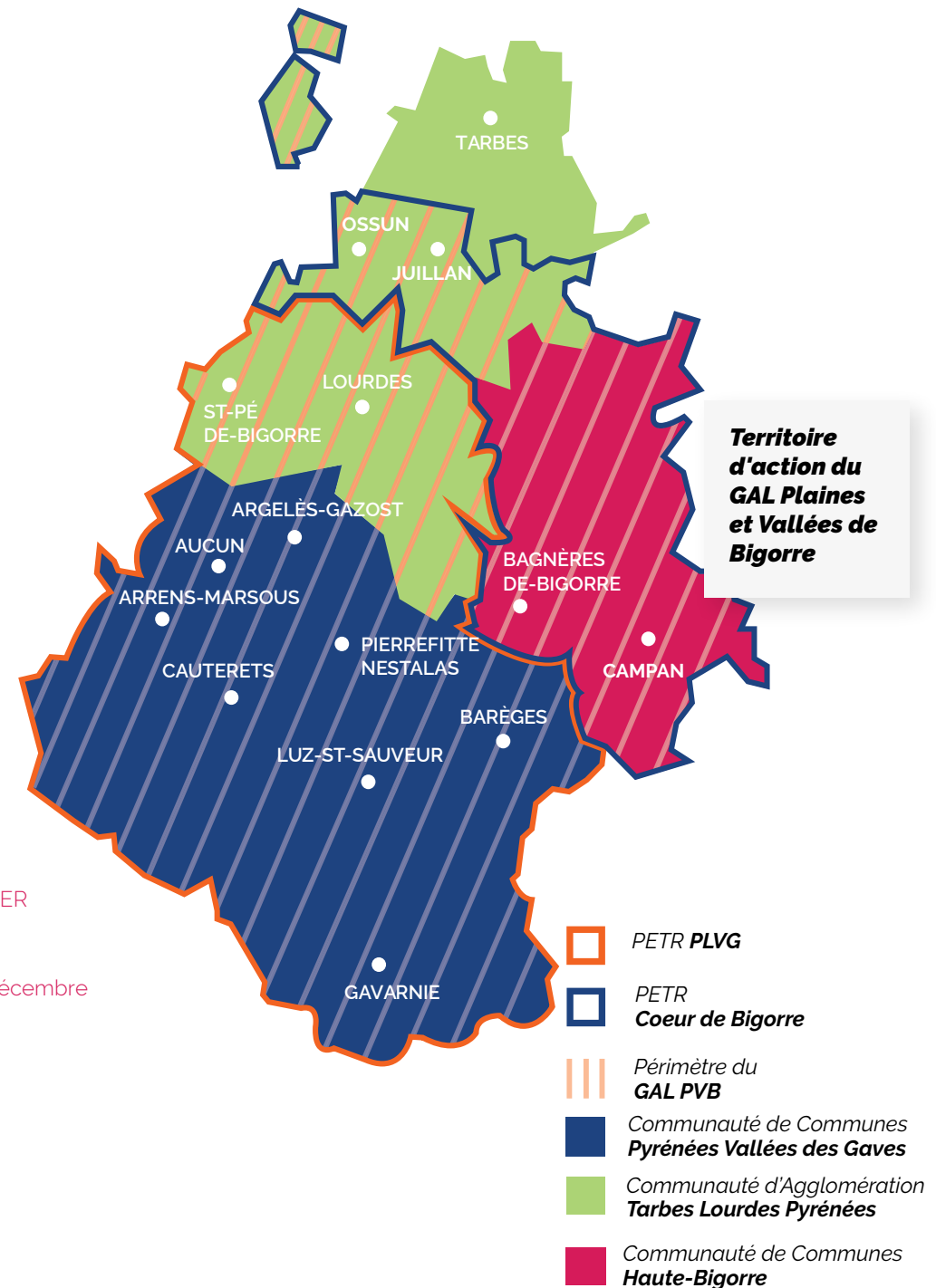
En 2019 sur le territoire du PLVG, c'est :

30 nouveaux porteurs de projets, publics ou privés, qui ont pris contact avec l'animatrice du PLVG

25 dossiers suivis de la préparation de la demande d'aide à la demande de paiement

9 nouveaux dossiers de demande d'aide déposés

1 Pass Avances Occitanie sollicité



Les événements de l'année 2019

L'arrivée en Janvier 2019 de l'instructrice des GAL Hautes-Pyrénées

Début 2019, la nouvelle instructrice LEADER a pris ses fonctions à la Région. Les dossiers en attente ont été rapidement repris ce qui a permis d'organiser un Comité de Programmation dès le mois de février 2019 pour 2 porteurs de projets privés. La reprise de l'instruction par la Région a abouti à la mise en place d'outils opérationnels pour une meilleure efficacité de l'instruction des dossiers.

La validation de l'évaluation à mi-parcours

Le rapport d'évaluation à mi-parcours élaboré entre juillet 2018 et janvier 2019 a été validé en Comité de Programmation le 13 février 2019 puis transmis à l'Autorité de Gestion en Région.



Festival Nightscapades financé par Leader

La mise à jour du flyer de présentation du programme Leader

Une première plaquette avait été éditée au début du programme. A mi-parcours, la réédition d'une nouvelle plaquette au regard des documents à fournir par les porteurs de projets était nécessaire. Le contenu de cette plaquette a été travaillé par les animatrices LEADER du GAL Plaines et Vallées de Bigorre et la mise en page a été réalisée par l'apprenti en communication du PLVG.



Deux avenants à la convention de mise en œuvre

Deux avenants à la convention de mise en œuvre du programme LEADER ont été proposés au Comité de Programmation en 2019 et validés. Ils ont concerné la modification de la maquette financière, de la composition du Comité de Programmation, des fiches actions, de la liste des communes constitutives du GAL et des délais limites d'engagement et de paiement.

La préparation du post 2020

Le 16 décembre 2019, à Carcassonne, la Région Occitanie a officiellement engagé la concertation autour de la future programmation des fonds européens. Ce séminaire a permis de poser les bases de travail des prochaines programmations européennes. La temporalité commune souhaitée entre le CPER et les fonds européens, la transition vers une économie intelligente et plus sobre en carbone, l'investissement dans l'inclusion sociale, l'urgence climatique et le défi des ressources et de l'équité territoriale ont ainsi été des thématiques largement évoquées.

Suite à ce lancement, un atelier sur les coûts simplifiés et un séminaire de prospective territoriale 2021-2027 se sont tenus début 2020 et ont permis des échanges fructueux et constructifs.

Bilan de la programmation 2019

En 2019, les 12 dossiers sélectionnés par le Comité de Programmation sont :

- **Lou Tiny House** (SASU Lou Tiny house)
- **Festival NightScapades 2018** (Association Chasseurs de Nuits)
- **Création de parcours** autour du patrimoine minier et industriel dans le cadre de l'application Patrimoine en balade (Commune de Pierrefitte Nestalas)
- **Equipement du multiservices** d'Arrens-Marsous (SARL Distribution Arrens-Marsous)
- **Dispositif digital Tourmalet Pic du Midi** (Office de Tourisme Tourmalet Pic du Midi)
- **Aménagement d'espaces de loisirs pour la pratique du VTT** (Commune de Barèges)
- **Saison culturelle de musiques actuelles 2017-2018** (Association Le Cartel Bigourdan)
- **Dispositif multimédia d'aide à la visite du musée "Carrefour des Patrimoines"** du village de Campan et aménagements conservatoires de l'espace extérieur (Société des Amis de Madame Campan)
- **Extension de la crèche** (Commune de Cauterets)
- **Elaboration d'un diagnostic social de territoire** (CC Pyrénées Vallées des Gaves)
- **Assistance technique** Leader 2019 (PETR Cœur de Bigorre)
- **Assistance technique** Leader 2019 (PETR PLVG)

Les objectifs du GAL pour 2020

MODIFIER des fiches actions pour adapter la stratégie aux besoins locaux.

SÉCURISER les dossiers en sollicitant systématiquement les pièces justificatives (marchés publics) dès la demande d'aide.

MAINTENIR une information claire et précise des porteurs de projets sur les risques et les points de vigilance à connaître sur LEADER (respect des marchés publics, obligation de publicité, délai important de versement de l'aide, respect des réglementations, etc.).

ORGANISER 3 Comités de Programmation en 2020 afin de tenir les objectifs de programmation et de consommation.

ACCÉLÉRER les dossiers de demande de paiement par un travail de proximité étroit avec la Région.

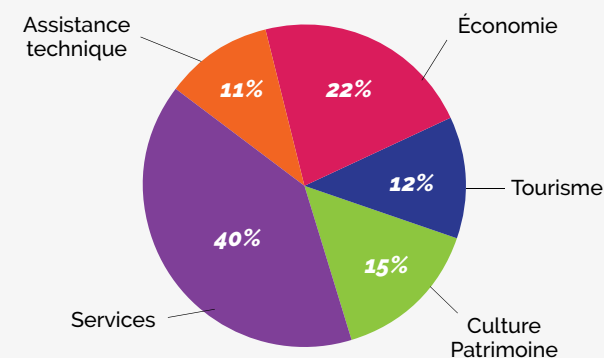
POURSUIVRE la collaboration efficace et optimale avec le service instructeur de manière à assurer la fluidité de la gestion des dossiers et garantir l'atteinte des objectifs de programmation.

BILAN D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION AU 31/12/2019

GAL Plaines et Vallées de Bigorre

Nombre de dossiers programmés	36 dossiers
Montant total programmé	1 325 892,50 €
% de l'enveloppe programmé	40,42%
% de l'enveloppe payé	5,5%

RÉPARTITION DE LA PROGRAMMATION CUMULÉE PAR FICHE ACTION



La filière Vélo, axe de développement économique fort !

Depuis plusieurs années, le PLVG a axé l'essentiel de son travail autour du développement touristique de la filière Vélo.

Les Pyrénées sont une destination prisée par les cyclistes du monde entier, attirés par la notoriété des cols, mais le niveau d'accueil et la place réservée aux cyclistes méritent un travail et une veille importante.

En déclinant sa Stratégie Vélo en une série d'actions (promotion, qualité de l'offre et aide à la commercialisation), le territoire positionne clairement son orientation touristique : être une véritable destination vélo d'excellence.

Promotion et visibilité de la destination

L'enjeu est de donner de la visibilité à la destination et de la faire émerger au rang des meilleures destination Vélo d'Europe. Pour cela, il faut intégrer les univers de nos cyclistes étrangers et générer une aura fascinante en paysages et en charge historique et légendaire sur la destination.

Les actions de promotion sont axées principalement sur le marché international à travers des salons ou des retombées presse. Le but est d'imprégner les clientèles cibles de l'univers de notre destination.

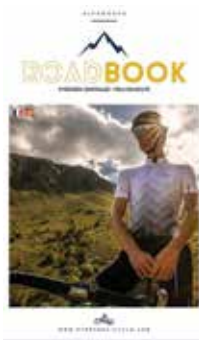
Les accueils presse

- Le PLVG continue les actions de visibilité de la destination à travers la presse rédactionnelle spécialisée et accueille chaque année en partenariat avec les Offices de tourisme et HPTE des journalistes étrangers pour découvrir les atouts et les secrets de notre destination.

Outil de communication : diffusion du ROAD BOOK Vélo

- 20 itinéraires détaillés invitent le cycliste à découvrir les cols remarquables mais aussi les endroits plus intimistes. Des circuits plus contemplatifs proposent une offre plus cyclotouristique adaptée aussi aux vélos électriques, en constante augmentation chez nos visiteurs. Traduit en anglais et en espagnol, il a été édité en 11 000 exemplaires.

Nouveauté 2020 : 4 parcours cyclotouristiques seront balisés sur le Pays de Lourdes et les Vallées des Gaves.



L'aide à la commercialisation

La destination du massif des Pyrénées est déjà programmée par de nombreux Tour-Opérateurs vélo spécialisés mais elle est fortement concurrencée par d'autres destinations comme les Alpes ou encore, plus « exotiques », comme Majorque où la compétitivité des prix et des services ne laisse que peu de marge de négociations aux Pyrénées.

Faire tester la destination aux programmeurs est souvent l'élément déclencheur de la programmation. Le PLVG a choisi d'organiser des Eductours individuels depuis 2017, c'est-à-dire TO par TO.

Depuis 2018, nous avons eu le plaisir de recevoir les premières programmations issues de ce travail, nous mesurons encore aujourd'hui les retombées de ces programmations et accompagnons encore de nouveaux TO pour diversifier leurs séjours dans les Pyrénées.

Marché Québécois :

Voyage Québec démarché lors des RDV en France a été invité en mai 2017 à tester la destination. La première programmation s'est déroulée en septembre 2018 : 19 clients et 2 guides pendant 10 jours. En 2019, l'accueil des TO québécois et les actions de suivi et de démarchage ont permis d'atteindre un apport de clientèle de 480 nuitées supplémentaires (48 personnes sur 10 nuits).

Cela représente 30 240€ de recette moyenne en hébergement et 24 000€ de dépenses clients (panier moyen quotidien de 50 €), soit un apport de 54 240€ pour l'économie locale.



Nouvelle cible : le Marché Irlandais

De manière conjointe avec l'Agence touristique des Vallées de Gavarnie, les actions de promotion et de démarchage se sont tournées également vers le marché spécifique de l'Irlande. Ce travail vient en adéquation avec l'ouverture des nouvelles liaisons aériennes opérées depuis l'aéroport Tarbes-Lourdes Pyrénées par la compagnie RYANAIR. Un travail de recherche et de collectage des principaux prescripteurs de l'achat de séjours vélo à permis de mieux appréhender ce marché.

Une campagne de promotion de la destination à travers des formats de séjours et des événements, couplés aux horaires des lignes, a permis d'atteindre plus de 5000 personnes cibles du côté irlandais.

Les actions à poursuivre pour 2020 et 2021 seront axées sur le démarchage B to B ainsi que sur des campagnes de communication dans les magasins vélo et vélocistes principaux de Dublin.



Découvrez les sites Internet dédiés au cyclo www.pyrenees-cyclo.com et au VTT : www.pyrenees-mtb.com

Qualité de l'offre

Le réseau d'accueil cyclo de qualité ALTAMONTA est un des piliers de ce volet qualité. Il se base sur un référentiel spécialement adapté aux contraintes de la destination.

L'existence de ce réseau permet à la fois de mettre en avant les produits touristiques de qualité mais aussi d'étoffer l'offre globale et la visibilité d'une destination cyclo. Grâce à une meilleure connaissance de l'offre et à sa diffusion, les innovations se multiplient pour proposer des produits adaptés.

L'objectif est de créer une réelle dynamique d'accueil de qualité auprès des clientèles à vélo et de permettre aux socio-professionnels d'acquérir une culture d'accueil « vélo » en leur mettant à disposition les outils dont ils ont besoin. Nous souhaitons également les sensibiliser aux besoins spécifiques de la clientèle en marquant leurs établissements d'une « touche » vélo. En 2019, la nouvelle grille de notation permet de donner un classement de 1 à 4 vélos selon les services. Une plaque en métal sera apposée aux établissements entre 3 et 4 vélos.

Des outils de communication ont aussi été spécialement pensés pour décorer les espaces « local vélo » des établissements du réseau Altamonta.

La filière VTT : offre enduro

En vue du développement et du maintien d'un site VTT FFC qualitatif et attractif, le PLVG, en partenariat avec les collectivités compétentes et les acteurs locaux, a mené une réflexion sur cette filière. Cela a abouti à des actions de remise à niveau et d'amélioration de toute l'offre VTT de la zone Pays de Lourdes et Vallées des Gaves.

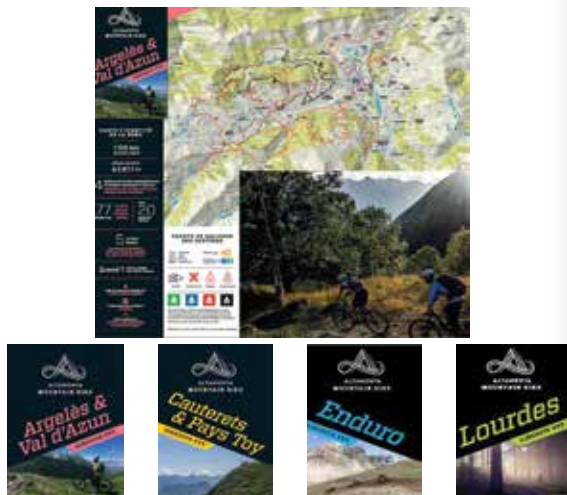
Les objectifs spécifiques du développement de cette filière VTT ont donc été de :

- **Qualifier le site** et le mettre en adéquation avec les attentes des nouvelles clientèles VTT, concordant avec les événements emblématiques qui s'y déroulent (Coupe du Monde de Descente UCI à Lourdes,...).
- **Communiquer efficacement** auprès des clientèles, leur montrer tout le potentiel de pratique et les faire circuler sur le territoire (allongement des durées de séjours)
- **Pénétrer les milieux** grâce à des images qualitatives
- **Surfer sur les grands événements** à forte notoriété pour communiquer auprès des médias.

Parmi les actions, le PLVG a balisé de nouveaux circuits attractifs et mis en œuvre une nouvelle signalétique pour la pratique de l'enduro.

Le PLVG a également édité de nouveaux supports de communication : 3 cartes d'itinéraires par secteurs et une carte ENDURO globale remplacent les anciens topoguides.

Un travail de re-création du fond cartographique a également permis d'avoir la main sur l'utilisation des supports de communication.



L'observatoire

Le PLVG porte depuis 2017 un observatoire des clientèles à vélo et étend chaque année son champ d'analyse en essayant de conforter les tendances et mesurer les enjeux du développement d'une telle filière. Enquête qualité, exploitation des chiffres de compteurs, les résultats de 2019 viennent confirmer les premiers résultats et révèlent le poids économique de cette filière.

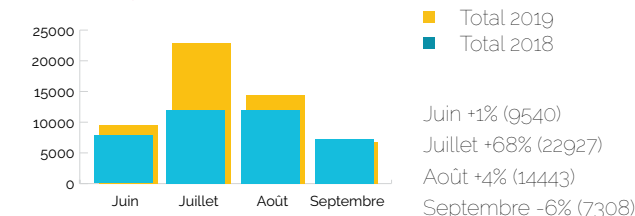
Chiffres 2019

Nouveauté : en décembre 2019 un compteur vélo du fabricant « ECO COMPTEUR » a été installé sur l'axe de la Voie Verte et permet d'avoir accès aux chiffres de fréquentation journalière sur cet axe cyclable.

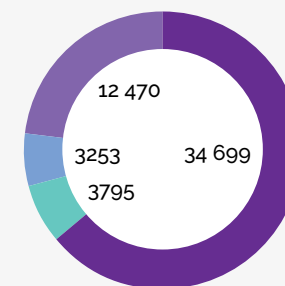
Comptage cycliste du Col du Tourmalet

54 218 passages entre le 01/06/19 et le 30/09/19

(44 683 en 2018 - soit +21%)
éco compteur sur les deux versants mis en place par le Conseil Départemental
Donnée exploitables 2019

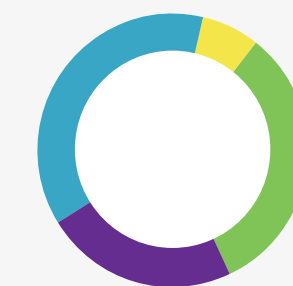


Nombre et typologie des cyclistes été 2019



- Séjours/événements
- Double montée
- Itinérant / passage
- Local

Passages cyclistes été 2019



- Séjours (37%)
- Double montée (7%)
- Événementiel (33%)
- Local (23%)

Estimation

34 699 cyclistes en séjour (4 mois)

Moyenne de 5 nuits - dépenses journalières estimées à 64€

Soit **11,1 M** de CA sur 4 mois

Coup de jeune pour la voie verte

L'artère cyclable de Lourdes à Pierrefitte-Nestalas est au centre des réflexions pour repositionner cette infrastructure au sein de la stratégie touristique du développement de la filière vélo.

Pour ses 20 ans en 2020, cet axe dédié aux vélos, piétons, marcheurs et personnes handicapées doit être valorisé. Une nouvelle plaquette de communication incite les habitants et touristes à prendre cet axe pour aller découvrir des sites touristiques à proximité. Traduite en anglais et espagnol elle a été diffusée dès l'été 2019.

L'année 2019 a également été marquée par un diagnostic de cette Voie Verte en vue de projets de requalification et d'amélioration. Des stations de réparation dédiées aux cyclistes ont été apposées sur les portes d'entrée de Lourdes, Argelès-Gazost et Pierrefitte-Nestalas. En 2020, une station de réparation supplémentaire sera installée sur la commune de Lugagnan ainsi que des barres de selles vélo aux entrées principales, réalisées par PYRENEES CONCEPT.



Borne de réparation vélo mise en place sur la Voie Verte

DU VELO MAIS PAS QUE...

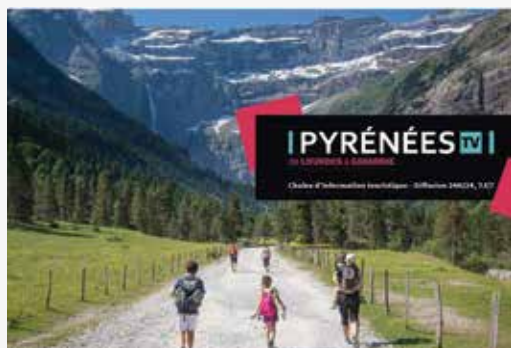
En 2019, le PLVG a également commencé à travailler à la création de deux parcours PATRIMOINE EN BALADE sur la voie verte : parcours Lourdes/Pierrefitte-Nestalas et Pierrefitte-Nestalas/Lourdes.

La thématique est le VOYAGE AUX PYRENEES et la découverte insolite de nos vallées. Ce parcours est actif depuis juillet 2020 sur l'application.

Les projets de développement en lien avec le vélo et la voie verte bénéficient du soutien financier de l'Etat (FNADT), de la Région (dotation expérimentation et innovation), du Département (FDT) et du programme Leader.

Déploiement d'une chaîne TV hôtelière

L'année 2019 a été marquée par le lancement officiel de la chaîne d'information touristique PYRENEES TV. La conférence de presse de présentation a eu lieu durant l'été 2019 à l'Hôtel Alba à Lourdes en présence des partenaires publics et privés.



Il s'agit d'une chaîne d'accueil touristique diffusant une boucle de programmation 7j/7 et 24h/24, dans les hôtels, campings, Offices de Tourisme, sites de visites, aéroports, stations de ski... Elle peut être visible sur les écrans d'accueil, dans chaque chambre, sur le web. Elle présente des images de la destination, de l'information en temps réel sur les événements, les conditions météo, ou encore des offres sur l'établissement où la chaîne est diffusée.

La programmation est adaptée à la saisonnalité, aux zones (Lourdes / Zone Montagne) et aux points de diffusion.

En 2019, l'objectif a été de définir le contenu de cette chaîne autour d'un comité éditorial composé des Offices de tourisme de Lourdes, des Vallées de Gavarnie, de Cauterets et de Saint-Pé de Bigorre-Batsurguère. Le message touristique à destination de notre visiteur a été travaillé de manière transversale pour présenter la destination dans son ensemble ; du contenu est également adapté par Office de tourisme, avec des informations propres à chaque territoire.

CONTENU ET TECHNIQUE

Une boucle de programmation diffuse en continu un enchaînement de mini-films (d'une durée d'environ 30 s) sur des sites de visites, des activités ou de l'événementiel. Des flux internes remontent aussi la météo (sur différentes zones géographiques : Lourdes - Argeles - Gavarnie), tout comme les webcams (Pic du Midi ou Cauterets), et l'hiver, les infos neige.

Le système est fiable, conçu de manière à être résilient (en cas de panne du réseau internet ou de coupure d'électricité, la chaîne se relance automatiquement). Un serveur héberge les playlists de diffusion, alimentées par plusieurs administrateurs que sont les Offices de Tourisme partenaires du projet, formés pour l'outil.

DEPLOIEMENT DES POINTS DE DIFFUSION

Afin de s'adapter à toute structure de diffusion, publique ou privée, deux solutions techniques permettent de connecter un seul écran (hall d'accueil, file d'attente, ...) ou de redistribuer la chaîne sur un réseau d'écrans (hôtels), grâce à deux types de routeurs qui s'adressent, de ce fait, à tous les budgets. L'objectif étant de déployer la chaîne sur le maximum de points de contact avec nos clientèles. Ce projet bénéficie du soutien financier du programme Leader et du Département.

Le syndicat des Hôteliers lourdaïens a été un relai important auprès des socio-professionnels de la zone. En fin d'année 2019, 20 établissements hôteliers et campings se sont engagés pour le déploiement de la chaîne, sur Lourdes et les vallées.

En 2020, la chaîne sera diffusée dans le hall de l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées et au Pic du Jer.



Le Retour à la Nuit & aux étoiles

Le « **Retour à la Nuit et aux Étoiles** » est le nom donné au programme de sensibilisation aux enjeux de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi (RICE) que le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves a conçu en 2012.

Il s'agissait de contribuer à la labellisation de la réserve de ciel par l'International Dark Sky Association afin de doter le territoire haut-pyrénéen d'un nouvel outil de préservation du ciel étoilé de la pollution lumineuse pour trois raisons majeures :

- **Éviter la rupture entre les sociétés et le ciel étoilé**
- **Réduire les impacts sur la biodiversité et la santé publique**
- **Limiter les consommations énergétiques**

En 2014, le PLVG a lancé une programmation estivale « Permission de Minuit » pour répondre au double objectif de sensibilisation du grand public et de développement touristique local.

L'an dernier comme depuis 5 ans, le PLVG a recensé l'offre touristique en lien avec la RICE dans un dépliant largement diffusé sur le territoire qui présente la réserve mais aussi l'offre d'animations en lien avec l'astronomie et la nuit noire. L'objectif étant de proposer aux habitants comme aux visiteurs l'expérience de la magie des Pyrénées la nuit.

Le PLVG a également développé d'autres outils pour faire connaître la RICE par une entrée artistique et sensible : les 2 circuits de l'application Patrimoine en Balade à Hautacam et au Pont d'Espagne ainsi que l'exposition photos « Vous connaissez les Pyrénées le jour, découvrez-les la nuit ».

Composée de 42 photographies qui emportent le visiteur à la découverte des paysages célestes nocturnes de nos vallées, cette exposition a été prêtée à titre gracieux tout au long de l'année.

La commune de Barèges, la Maison du Val d'Azun, le Collège des Trois Vallées, les thermes de Luz-Saint-Sauveur et le Parc National des Pyrénées l'ont exposé en 2019.



Festival Nightscapades

La deuxième édition du festival NightScapades, festival international autour de l'iconographie astronomique, du paysage nocturne et d'astrophotographie en France, s'est tenu à Lourdes du 18 au 21 juillet. Pendant 4 jours, les visiteurs ont eu accès sur l'ensemble du territoire du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves à des œuvres et des documents de qualité autour de la thématique des 50 ans du premier pas sur la Lune.

Le PLVG a apporté son soutien technique et financier à cet événement artistique original qui constitue une vitrine pour la RICE et un formidable outil d'attractivité pour le territoire.

Dans le cadre de ce partenariat, et suite aux retours positifs de 2018, l'association Chasseurs de Nuit qui organise le festival a installé une nouvelle exposition sur la Voie Verte des Gaves en 2019 : l'ensemble des photos primées lors de la 6ème édition du concours Photo Nightscape Awards.



Filière forêt-bois

Le Projet PyC'N Bois, accélérateur de la mobilisation du bois dans les Hautes-Pyrénées

2019 : poursuite et fin de la mission d'animation du projet PyC'En Bois par le PLVG

Avec la révision des statuts du PLVG en avril 2019, les missions du PLVG en lien avec le développement économique se sont resserrées mais l'animation du Projet PyC' N Bois (Pyrénées Centrales Energie Bois) par le PLVG a été maintenue.

Ce projet porté par le PLVG et 2 autres territoires de montagne du département (les PETR Cœur de Bigorre et des Nestes), financé par le dispositif DYNAMIC Bois de l'ADEME, a pour objectif principal de développer le potentiel de mobilisation de bois des massifs forestiers de montagne et de piémont du département, en veillant à assurer une récolte des bois harmonieuse et respectueuse des autres fonctions de la forêt : préservation de la biodiversité, accueil du public, protection contre les risques naturels...

Ce projet ambitieux a permis de rassembler autour de la table des acteurs publics et privés : collectivités, acteurs économiques de la filière (Scierie Sanguinet, Fonseca Travaux Forestiers, Fibre Excellence et Estera), Office National des Forêts, pouvoirs publics, communes forestières, associations environnementales... Il a permis de mobiliser du bois en confortant toutes les filières de transformation locales : bois d'œuvre (charpente, palette, emballage), bois industrie (pâte de cellulose), bois énergie pour approvisionner les chaufferies bois des Hautes-Pyrénées.

Bilan du projet animé par le PLVG

1. Les investissements matériels et les travaux

Dans nos territoires où la forêt appartient à 60% aux collectivités, les efforts du projet se sont précisément concentrés sur la forêt publique. Les actions principales ont consisté en l'acquisition de machines spécifiques pour la récolte de bois en forte pente. La réalisation d'éclaircies grâce à la mise en opération d'un binôme abatteuse et porteur treuillés par l'entreprise FONSECA, a permis depuis avril 2017 la mobilisation et la mise sur le marché de 38 000 m³ de bois supplémentaires, dont 29 000 m³ issus des Hautes-Pyrénées.

Après l'acquisition d'un binôme d'abatteuse et de porteur forestiers à treuil adaptés pour les travaux en pente en 2018 par Fonseca, la scierie Sanguinet a réalisé l'achat d'un tracteur forestier (skidder) et d'une grue équipée de tête abatteuse qui ont été mis en service au printemps 2019. A l'automne 2019, la scierie a également fait l'acquisition d'un tracteur équipé d'une remorque à grume bois courts, qui permet de répondre aux conditions difficiles de débardage des bois en cas d'absence de pistes ou de pistes en mauvais état, cas courant en montagne. Equipé d'une grue, ce tracteur ramène les bois en bords de route là où la desserte routière permet l'accessibilité des grumiers, optimisant ainsi les réseaux existants sans coût de reprise. Il permet ainsi d'éviter des travaux coûteux de dessertes forestières.



📷 tracteur débusqueur Forestier Sanguinet

Après l'expertise conduite par l'ONF, deux places de dépôt de bois ont été créées fin 2019 sur les communes de Bagnères-de-Bigorre et de Mauvezin. Ces deux équipements conditionnent la réalisation de coupes sur des secteurs stratégiques de plantations résineuses en pente, où le stockage pour un accès à camion ne peut pas se réaliser en conditions technico-économiques satisfaisantes. Les travaux de création des aires de dépôt sous maîtrise d'œuvre de l'ONF ont été achevés fin 2019 pour une mise en service et réalisation des coupes en suivant.

2. L'amélioration des peuplements de faible valeur économique et environnementale travaux

Bien que 226 hectares sur 13 forêts publiques potentiellement améliorables aient été identifiés à partir du Plan de Mobilisation des Ressources Forestières réalisé par le PLVG, aucune action n'a été réalisée dans le cadre du projet PyC'N Bois. Les conditions montagnardes (accès difficile, morcellement, contexte environnemental) sont une cause mais la raison principale est le manque d'incitation du dispositif Dynamic Bois : complexité du montage de dossier et aides régionales dans le cadre du fonds Carbone plus importante.



3. L'animation et les études

La coordination et l'animation globale du projet PyC'N Bois ont été pilotées par le PLVG depuis fin 2016. Dans les faits cette mission a pris fin l'été 2019 avec le départ d'Alvaro Gonzalez le chargé de mission du projet. Si l'autofinancement consacré au projet a été faible (4.620 € /an en moyenne), le travail réalisé par le PLVG a été essentiel pour la dynamique du projet et le maintien du rythme des coupes en fortes pentes. Le 16 mai 2019, le comité de pilotage annuel a largement rassemblé à Sarlabous les élus, les animateurs et les professionnels de la filière démontrant ainsi l'importance des enjeux de ce projet de territoire. Les actions d'animation et de communication ont en outre contribué à ce que les 3 PETR soient reconnus à l'échelle du département pour leurs stratégies de développement forestier territorial.

En plus de l'animation ordinaire du projet, en 2019 le PLVG a également :

- organisé la visite de l'usine Fibre Excellence en juillet 2019 (filière bois industrie) et la visite d'un chantier de démonstration de coupe en forte pente à Arras-En-Lavedan ;
- participé au montage du dossier de création d'une desserte forestière dans la forêt du Bergons ;
- poursuivi son travail d'accompagnement de l'Association Syndicale Libre portant le projet de rénovation de la châtaigneraie du Balandrau aux côtés de la Chambre d'Agriculture.

En matière d'études et d'animation, l'ONF a réalisé en 2019 un diagnostic territorial sylvicole, état des lieux sur les peuplements majoritaires existants et sur les problématiques de gestion qui permettra d'établir des pistes d'actions au-delà même du projet PyC'N Bois qui prend fin en 2020.

L'Union Régionale des Communes Forestières a quant à elle continué sa mission d'appui à la coordination technique du projet, et a poursuivi son travail pour que soit valorisée l'origine des bois mobilisés : une étude a été initiée sur la traçabilité du bois énergie.

L'après 2019 : quelles perspectives pour le projet PyC En Bois ?

Le projet PyC'En Bois a insufflé une dynamique nouvelle dans la gestion des peuplements non valorisés jusqu'à aujourd'hui.

Il a été un levier important et un réel accélérateur dans la possibilité de mobiliser du bois supplémentaire pour approvisionner la filière, quand bien même ce bois n'a pas été entièrement destiné à la filière bois énergie.

Le projet a également permis de mener une expérience pilote d'animation de la forêt privée qui démontre les grandes difficultés en territoire de montagne pour arriver à mobiliser les propriétaires et mettre de nouvelles surfaces sous gestion. Morcellement, topographie difficile, manque de desserte, et surtout faible intérêt économique global sont les raisons qui limitent l'efficacité de l'animation.

Le projet a enfin montré l'importance de la coordination entre les pouvoirs publics, l'ONF, les communes forestières, les territoires pour promouvoir l'exploitation forestière dans des situations difficiles.

Aussi un dernier comité de pilotage final du projet PyC En Bois pourra être organisé fin 2020 pour présenter le bilan définitif mais également pour passer le relai aux collectivités membres du PLVG dans le cas où elles souhaiteraient poursuivre le travail d'animation initié par le PLVG.



📷 Réunion du COPIL le 16 mai 2019

📌 Chiffres clés

38 000 M³ de bois
mobilisés

1 58 M€ de dépenses
matérielles financées à 40%

800 000 € d'aides
de l'ADEME

Patrimoine en Balade

Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves a créé l'application "Patrimoine en Balade" afin d'offrir au territoire un nouvel outil de valorisation du patrimoine et de s'inscrire dans le développement du tourisme numérique.

Une application originale

Le fonctionnement de l'application est très simple : l'utilisateur suit les indications de son smartphone qui le géolocalise et il se laisse porter par la parole des habitants, qui, le temps de la promenade, le guideront et lui raconteront souvenirs et anecdotes. Cette application est une nouvelle façon de découvrir des sites, des villages et de comprendre ce qui en fait leur âme : leur histoire, leurs légendes, leurs secrets...



S'ils n'ont pas tous la même couleur artistique, ces circuits sont construits selon 3 grands mêmes principes : l'authenticité des témoignages, l'intervention de professionnels et l'originalité dans la mise en valeur artistique.

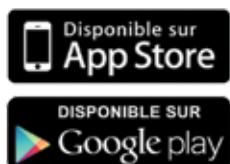
Initialement expérimentée en Vallée de Batsurguère, l'application est aujourd'hui développée sur l'ensemble du territoire et une dizaine de collectivités se sont investies pour y intégrer des itinéraires.

L'application s'est enrichie d'un nouveau parcours en 2019 à Beaucens « Vies et mémoires beaucenoises ».

Aujourd'hui, « Patrimoine en Balade » est une collection de 16 promenades qui invitent à découvrir l'authenticité des Pyrénées.



L'application Patrimoine en Balade est à télécharger sur les iPhone via App Store et sur les Android via Google Play.



L'application Patrimoine en Balade est à télécharger sur les iPhone via App Store et sur les Android via Google Play.



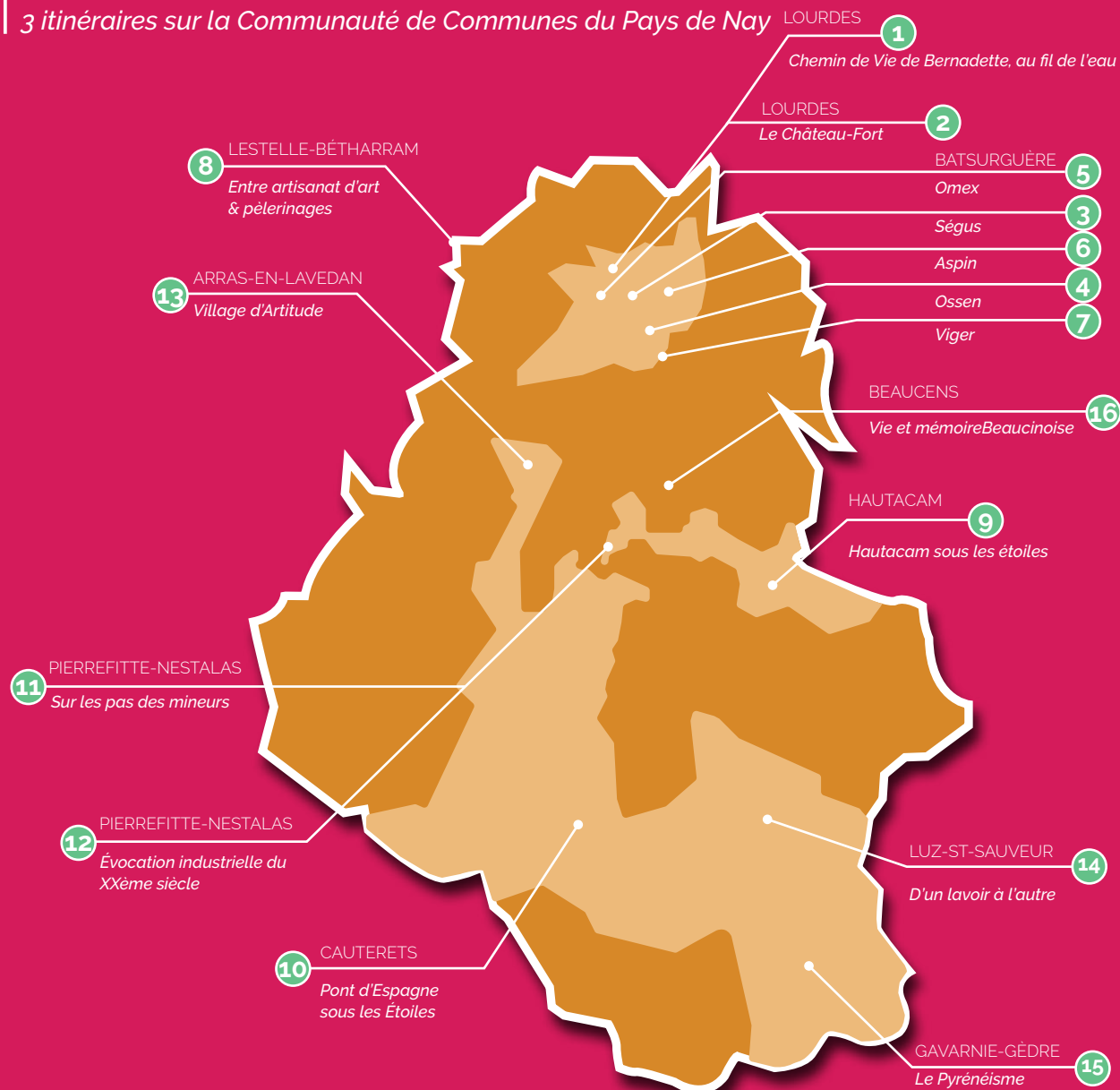
7 nouveaux parcours verront le jour !

2 parcours le long de la Voie Verte réalisés par le PLVG

1 parcours à Pierrefitte-Nestalas dédié aux enfants

1 parcours sur la thématique de l'eau entre Pierrefitte et Soulom

3 itinéraires sur la Communauté de Communes du Pays de Nay



L'AVIS DES UTILISATEURS (SOURCE GOOGLE PLAY)

- « Très intéressant , très bien fait, les témoignages sont émouvants et instructifs »
- « Très pratique et intéressante, belle application »
- « Randonnée très bien expliquée, on ne peut pas se perdre. Les commentaires sont de qualité. A développer »
- « Très belle initiative afin de faire découvrir son patrimoine naturel et culturel. A utiliser et à faire connaître... »
- « Parcours très bien décrit. Carte claire. Commentaires de personnes locales très intéressants. »

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Depuis 2013, Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves met en œuvre un Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en partenariat avec l'Etat, le Conseil Départemental et le Conseil Régional. Cette mission s'est achevée en octobre 2019.

Ce dispositif permet d'accompagner techniquement et financièrement les ménages à faibles revenus pour :

- *La rénovation énergétique des habitations.*
- *L'adaptation des logements au vieillissement et aux handicaps.*
- *La lutte contre l'habitat indigne et l'insalubrité.*

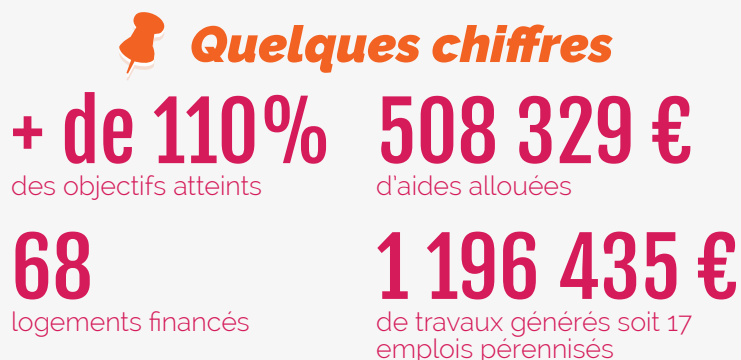
Le PLVG a confié l'animation au bureau d'étude Soliha qui accompagne les porteurs de projets de A à Z, c'est-à-dire de la première prise de contact jusqu'à la fin des travaux et au paiement.

En 2019, l'animation couvrait 9 mois de l'année et l'opération s'est achevée en septembre.

158 personnes ont été accueillies dans les permanences bi-mensuelles de Soliha à Lourdes et Argelès-Gazost soit en moyenne 16 demandes par mois, ce qui est équivalent à 2018.

Les objectifs fixés pour l'année 2019 étaient de soutenir la réalisation de travaux dans 58 logements et ils ont été dépassés : 68 logements financés à plus de 48% en moyenne.

En matière d'énergie, 128% des objectifs ont été atteints et 119% en matière d'adaptation. On comptabilise une dizaine de détections de situations d'insalubrité qui ont conduit au dépôt de 5 dossiers (insalubrité ou énergie).



25% des demandeurs ont plus de 70 ans, 69% sont des personnes à revenus très modestes, le cœur de cible du dispositif.

La répartition territoriale des dossiers a été plus forte autour de Lourdes en 2019 : 62% pour les communes du PLVG membres de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et 38% pour les communes de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves.

La ville de Lourdes a concentré à elle seule 27 dossiers soit 40% des dossiers déposés.

L'OPAH reste toujours un très bon outil pour dynamiser le tissu économique local car en apportant 508 329 € d'aides publiques en 2019 (Etat, Département, Région), elle a permis de générer 1 196 435 € de travaux correspondant à 17 emplois pérennisés. Cela représente une hausse de 20% par rapport à 2018 en 9 mois seulement.

C'est pour cette raison, que cette opération sera poursuivie mais à une autre échelle.

En effet, à compter de 2020, l'OPAH est gérée par les EPCI à fiscalité propre membres du PLVG : la Communauté d'Agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées et la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves





MILIEUX AQUATIQUES

Présentation du pôle Gestion des Milieux Aquatiques (GeMA)

Le Pôle Gestion des milieux aquatiques est composé d'un service administratif et d'un service technique, la Brigade Verte.

LE SERVICE ADMINISTRATIF

- **Hélène SAZATORNIL**
directrice adjointe en charge du pôle et animatrice du Contrat de Rivière Gave de Pau
- **Emilie MANSANNÉ**
chargée de mission Natura 2000 sur deux sites : « Gave de Pau et de Cauterets » et « Tourbière et Lac de Lourdes »
- **Michael SANSAS & Benjamin MAZERY**
techniciens rivières, respectivement sur le secteur Gave de Pau (Villelongue-St Pé de Bigorre) et torrentiel (bassins de Gavarnie, Cauterets et Val d'Azun)
- **Céline FUSTIER**
chargée de mission insertion - subventions
- **Jean NOGRADY**
conseiller en insertion professionnelle (CIP)

La Brigade verte est composée de 13 agents techniques et 12 agents en insertion (Chantier d'Insertion).

Elle est dirigée par Christophe Carrillon, chef de Brigade Verte. Benjamin Devaux est responsable de l'Atelier Chantier d'Insertion dont l'activité s'appuie sur les chantiers de la brigade.

L'équipe insertion est composée également de Jean Nogrady (CIP) pour le suivi des agents et de Céline Fustier pour le pilotage du projet d'insertion.

L'activité principale de la Brigade Verte est la mise en œuvre des travaux du Plan de gestion des cours d'eau. Elle réalise également l'entretien de la Voie Verte.

Le chantier d'insertion participe à certains de ces chantiers et réalise la fauche des routes départementales dans le cadre d'un marché pluriannuel avec le Département spécifique pour l'insertion.

Les travaux et études réalisés s'inscrivent dans les outils de gestion des milieux aquatiques porté par le PLVG : le Contrat de rivière, le Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau (PPG) et les Documents d'Objectifs Natura 2000 (DOCOB). Ces outils ainsi que le PAPI étant étroitement liés, un important travail d'équipe, au sein du pôle GeMA mais aussi avec le pôle Prévention des Inondations permet d'assurer une cohérence d'action sur le bassin avec le double objectif qu'est la **gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations**.

En lien avec la thématique de qualité des milieux aquatiques, le PLVG porte également le Service Public d'Assainissement non Collectif, régie dont Hélène Sazatornil assure la direction. Sébastien Vergez et Guillaume Bayle sont les deux techniciens assainissement non collectif du service.

Contrat de rivière

L'année 2019 est l'avant-dernière du Contrat de Rivière 2016-2020 et de nombreux dossiers ont été traités.

L'étude Eaux Vives

En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Nay, le PLVG s'est engagé dans la définition d'une stratégie partagée et raisonnée visant une mise en tourisme progressive de la filière eaux-vives sur le Gave de Pau. L'objectif final est de proposer une itinérance nautique en lien avec les atouts des territoires traversés. Cette stratégie repose sur deux aspects :

- le développement de l'offre touristique et de loisirs de la filière eaux-vives en lien avec les autres activités nature du territoire (vélo, pêche, randonnée...),
- la mise en œuvre d'aménagements et d'équipements pertinents.

En 2018, l'étude de faisabilité a été lancée et attribuée à KIPK Conseil. Alors que la 1ère année a permis de dresser un diagnostic de la situation, l'année 2019 a été consacrée à l'élaboration de scénarii et au choix de la stratégie de développement.

Ce projet s'est appuyé sur une large concertation, que ce soit avec les acteurs locaux concernés lors de groupes de travail ou avec les élus sur le terrain.

Le projet a été présenté en octobre 2019 au comité de pilotage de l'étude. Alors que la Communauté de Communes du Pays de Nay et la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées sont fortement intéressés par le projet, la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves est plus réservée. Plusieurs raisons expliquent ces réserves :

- les modalités de gestion des seuils du Lac des Gaves après le départ de la SHEM ne sont pas encore arrêtées,
- le coût important des aménagements sur ce territoire,
- et la mobilisation des élus sur d'autres projets de la communauté.

Par ailleurs, le rôle des maires étant primordial dans cette démarche et l'échéance des municipales proches, les réunions de restitution à destination des socio-professionnels, prévues fin 2019 en présence des élus, n'ont pas été menées. Elles se dérouleront fin 2020 après appropriation de la stratégie par les nouveaux élus.



Lac Vert

Pour rappel, le site du Lac vert est une ancienne gravière en lit mineur réhabilitée en base de loisirs après l'arrêt d'exploitation. Ce site de 8 hectares est constitué de trois plans d'eau, de bassins aménagés avec des infrastructures (toboggans...), de zones humides artificielles et de végétations arborées. Situé au sein de l'espace de mobilité du Gave de Pau et en zone inondable, il a été impacté par la crue de juin 2013. Depuis, l'activité touristique n'a pas repris.

Du fait de sa position en bordure du Gave de Pau, la restauration de la dynamique du Gave dans cet espace serait un atout majeur pour améliorer le fonctionnement du cours d'eau, enjeu commun au Contrat de rivière, au plan de gestion des cours d'eau et au PAPI.

Porté par le PLVG, un projet de valorisation de ce site a été retenu en 2016 à l'appel à projet « Valorisons et restaurons les zones inondables » lancé par l'Agence de l'Eau Adour- Garonne et la Région Occitanie.

OBJECTIFS

- Retirer un enjeu vulnérable (base de loisirs) de l'espace de mobilité du Gave
- Améliorer le fonctionnement du Gave en restaurant des espaces de mobilité et des zones inondables
- Limiter l'impact des crues sur les zones aval à enjeux (Lourdes)

UN PROJET MULTIPARTENARIAL ET CONCERTÉ

- Acquisition des terrains par la Fondation Préservation Patrimoine Pêche
- Réalisation des études et travaux par le PLVG
- Gestion du site par la Fédération Départementale de Pêche

La présence de plusieurs propriétaires sur le site et la prise en compte de leurs attentes ont complexifié les négociations pour la vente ; initiées en 2017, elles se poursuivent en 2020. Le cadastre a été mis à jour afin de prendre en compte la mobilité du Gave et le foncier revu.

En parallèle du travail sur le foncier, le PLVG a lancé la maîtrise d'œuvre afin d'affiner le projet issu de l'étude de faisabilité. Le bureau d'étude SCE a élaboré un avant-projet et plusieurs échanges ont eu lieu avec les services de l'Etat sur le cadrage réglementaire.

Par ailleurs, le PLVG a recruté Camille Chiray, en contrat d'apprentissage (licence « Analyses et techniques d'inventaires de la biodiversité ») pour travailler sur le projet du Lac Vert d'octobre 2019 à août 2020.

Sa mission d'évaluer au mieux l'impact des travaux et leur efficacité sur la restauration de milieux naturels.

Si besoin, selon les indicateurs choisis, il s'agira de compléter l'état des lieux réalisé par Biotope dans le cadre de l'étude de faisabilité.

Le projet du Lac vert est le premier projet majeur de restauration de milieu sur notre territoire et nous souhaitons mettre en place un suivi adapté et précis afin d'évaluer au mieux l'impact.

AVANCEMENT

- 2018 : Etude de faisabilité (CASAGEC INGENIERIE, BIOTOPE, El Paysage) et choix du scénario d'aménagement
- 2019-2020 : maîtrise d'œuvre et élaboration du dossier réglementaire (SCE)
- 2021 : réalisation des travaux



Travail de clarification de la compétence GeMAPI

Le PLVG exerce la compétence GeMAPI depuis le 1er janvier 2017 mais est confronté à la jeunesse de cette compétence qui a encore aujourd'hui des contours juridiques flous que chaque territoire doit s'approprier.

Ainsi, en 2019, un travail de clarification de la compétence a été mené avec l'appui de notre assistant à maîtrise d'ouvrage (groupement CACG – Sepia) et sur la base d'échanges avec le Syndicat Mixte de l'Adour Amont (SMAA).

L'objectif est de préciser la mise en œuvre de la compétence GeMAPI afin de l'adapter au territoire tout en étant en cohérence avec les syndicats voisins.

Ce travail a abouti à l'élaboration d'une nomenclature d'interventions et de travaux qui relèvent ou non de la compétence GeMAPI. Ce tableau a été construit dans un premier temps sur la base des décisions déjà validées par les élus depuis 2017. Il sera complété au fur et à mesure des situations qui se présentent. Le PLVG construit en quelque sorte sa propre « jurisprudence » GeMAPI adaptée à son contexte local et ses moyens.

L'année 2019 a également été consacrée à la réalisation du 1er bulletin d'information GeMAPI « Eau fil des Gaves ». Dans le cadre de ses démarches d'animation et de coordination de la gestion de la rivière (Contrat de rivière, PAPI, Natura 2000, PPG), le PLVG réalise depuis plusieurs années divers documents indépendants pour informer le grand public (bulletins d'information, plaquettes, expositions...). Le PLVG a souhaité donner une unité dans sa communication autour de ses actions qui relèvent désormais d'une compétence unique.

Le PLVG a donc souhaité créer un outil de communication à destination du grand public pour gagner en lisibilité sur son action et en cohérence dans l'information qui traite de l'ensemble des actions menées au titre de la GeMAPI.

Cet outil a pris la forme d'un bulletin d'information annuel de 20 pages qui s'adresse à tout public ; ce sont 25 000 exemplaires qui ont été diffusés en juin dans les boîtes aux lettres des habitants, auprès des communes et de nos partenaires.

L'objectif de ce 1er bulletin était de présenter l'action du PLVG au travers d'articles, de focus techniques, de reportages, d'interviews de proximité, d'actualités et d'illustrations à travers les actions mises en œuvre dans le cadre :

- Du Contrat de Rivière
- Du PAPI Gave de Pau amont
- Du programme Natura 2000
- Du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau

Il s'attache aussi à montrer les richesses de l'espace rivière sur le territoire, de présenter des espèces phares et les actions entreprises en faveur de leur conservation.

De nombreuses réunions et échanges ont été nécessaires avec les différents services du PLVG mais aussi avec les élus afin d'être le plus clair et compréhensible possible pour le grand public.



Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau (PPG)

En 2019, près de 21 km de cours d'eau ont été restaurés et 50 ha de forêts alluviales traités contre les espèces invasives. Ces travaux ont été réalisés en grande partie par la Brigade verte du PLVG et certains chantiers sont confiés à la Commission Syndicale de la Vallée du Barège ou à l'entreprise Soarès.

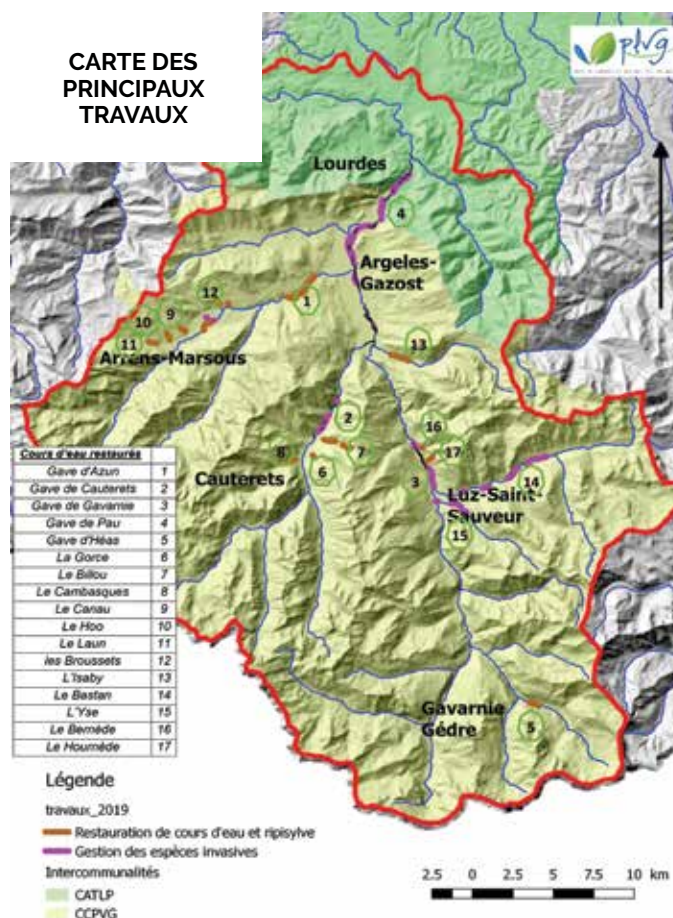
Les travaux marquants de l'année 2019

- Suppression d'un ancien merlon en bordure du Gave de Pau (Lau-Bagnas/Préchac),
- Griffage d'un atterrissement du Gave de Pau (Agos-Vidalos)
- Forte gestion des espèces invasives accompagnée d'un programme de replantation et de bouturage
- Inondations en décembre sur le Val d'Azun
- Travaux importants sur des embâcles de plusieurs mètres de haut sur Arrens-Marsous, Barèges, Saligos et Aucun

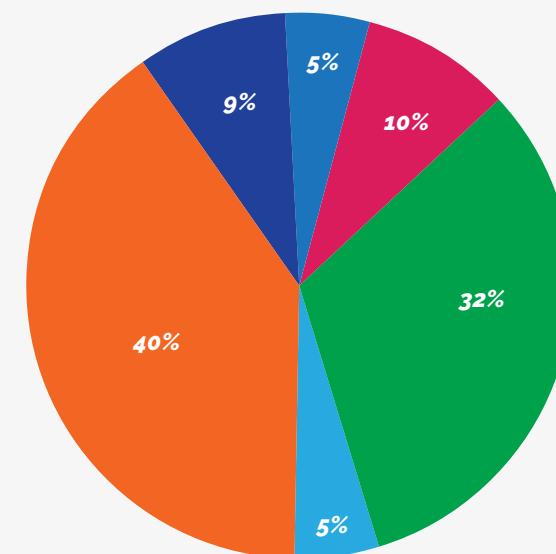
En chiffres

21 km de cours d'eau restaurés
(14km en 2018)

15,29 Tonnes de déchets
ramassés sur les berges



RÉPARTITION DES TRAVAUX DE LA BRIGADE VERTE



- Lutte contre les invasives
- Gestion des déchets
- Plantation, bouturage
- Entretien ripisylve, embâcles
- Restauration ripisylve
- Suppression d'embâcles

2019 une année dense pour les chantiers en zone torrentielle sur Arrens Marsous

Depuis 2018, la Brigade verte du PLVG a développé ses connaissances en matière de travaux difficiles (travail sur cordes ou en situation périlleuse, débardage en zone difficile d'accès...). Ces dernières compétences ont été mises en exergue durant toute l'année 2019 sur la commune d'Arrens -Marsous

Exemple du ruisseau du Laun

Dégagement d'un embâcle de plus de 5m de haut constitué de 50m³ de bois et 600 m³ de matériaux (blocs et terres), issu d'un glissement de terrain. L'embâcle pouvant se rompre et créer une lave torrentielle, il a été décidé de l'évacuer afin de protéger un pont communal et plusieurs habitations situés 500 m en contrebas. De plus, le cours d'eau a été restauré sur 1 km. Pour cela, 17 jours de travail d'une équipe de 3 à 4 agents avec tracteur ont été nécessaires.



Le rôle des techniciens rivière

En parallèle à la mise en œuvre des travaux du PPG, les techniciens rivière s'attachent, comme tous les ans, au suivi de l'état des cours d'eau afin de mettre à jour, si nécessaire, la programmation annuelle de travaux.

De plus, la gestion des cours d'eau nécessite une concertation importante avec différents partenaires tels que les services de l'Etat, l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), le Conseil Départemental, les représentants d'association.

Enfin, ils apportent un accompagnement technique aux élus et propriétaires privés de cours d'eau dans leurs projets et leurs démarches.



FORMATION SPÉCIFIQUE AUX PRISES DE VUE PAR DRONE :

Cette année, un technicien rivière a été formé à la prise de photos aériennes par drone. Cela nous offre de nombreuses possibilités en interne :

- *Réaliser sur des zones à forte pente et difficiles d'accès un premier diagnostic du cours d'eau.*
- *Effectuer des tests pour le suivi des espèces invasives notamment le buddleia.*
- *Evaluer la mobilité des sédiments et des atterrissement le long du Gave.*
- *Disposer d'une base pour la cartographie rapide des laisses de crue après un évènement important.*



Gestion des matériaux

Le PPG prévoit plusieurs interventions sur les atterrissements, notamment du Gave de Pau, pour :

- Favoriser la mobilisation des matériaux alluvionnaires et assurer la continuité sédimentaire nécessaire à la dynamique du Gave de Pau,
- Favoriser la propagation des crues et limiter les effets points durs,
- Préserver et restaurer les habitats d'intérêts communautaires pionniers, formations herbacées présentes sur les atterrissements,
- Restaurer des habitats aquatiques favorables aux salmonidés.

En 2019, un atterrissement de 20 000 m², situé en aval du Lac des gaves sur la commune d'Agos-Vidalos a été traité.

Positionné à l'intérieur d'un méandre, les matériaux sont très peu remobilisés lors des crues. L'atterrissement a donc tendance à s'engraisser et se fixer par le développement de la végétation arbustive et arborée.

Ce processus limite le transit de matériaux vers l'aval du Gave et entraîne de fortes incisions du lit mineur. Le Gave se chenalisée, réduit son espace de mobilité et ses connexions avec les zones tampons (bras secondaires, forêts alluviales), et par conséquent diminue sa capacité de recharge sédimentaire.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Soares à l'aide d'un tracteur grappeur afin de désolidariser les matériaux superficiels (sur une épaisseur de 50 à 80 cm) et favoriser leur reprise lors des prochaines crues.



📷 Opération de griffage



📷 Après travaux

La Brigade Verte & son chantier d'insertion

L'amélioration du fonctionnement de la Brigade Verte se poursuit...

Avec la prise de compétence GeMAPI en 2017, le PLVG s'est vu transféré la Brigade verte comprenant des agents techniques et un Atelier Chantier d'insertion (ACI). Depuis, le PLVG s'est attaché à améliorer et professionnaliser cette Brigade sur plusieurs volets.

1. Équipement technique

Nos objectifs : diminuer la pénibilité au travail, améliorer la sécurité des agents et permettre un meilleur rendement

- Achat d'un **tracteur forestier** afin de réaliser des travaux de débardage en secteur torrentiel (terrains pentus avec peu de place), de manipuler des branches, résidus d'invasives et grumes de tous diamètres sur de longue distance (grâce au treuil attelé). Cet engin permettra également la construction d'ouvrages en génie végétal pour la préservation des berges.
- Achat d'outils spécifiques :
 - **Grue forestière** pour tracteur forestier permettant la manipulation des troncs et branches, la mise en tas, le chargement (sur une remorque par exemple),
 - **Treuil forestier** pour le débardage d'arbres mais aussi l'évacuation d'embâcles et l'arrachage d'espèces invasives tels que le Buddleia (câble de 130 mètres avec une capacité de traction supérieure à 10 tonnes).
- Achat de **véhicules adaptés et sécurisés** : signalisation de chantier intégrée aux véhicules, capacité de transport de passagers augmentée.



En parallèle, il ne faut pas oublier la formation des agents et l'obtention des permis pour conduire les engins de chantier (tracteurs, minipelle).

De plus, afin de limiter les risques sanitaires et environnementaux, tous les engins de chantiers fonctionnent dorénavant avec des huiles biodégradables (réduction des incidences en cas de déversement dans le milieu naturel) et les machines, tronçonneuses et débroussailluses, avec des mélanges prêts à l'emploi (diminution des émanations pour les agents et moins polluants pour les milieux).

2. Réaménagement de l'atelier

Afin d'améliorer la sécurité et les conditions de travail, divers travaux ont été réalisés à l'atelier de Saint-Savin :

- Séparation des **vestiaires** (agents permanents/insertion, homme/femme)
- Création d'une **salle informatique** pour le chantier insertion

3. Réorganisation de la Brigade

Il faut distinguer :

● La Brigade Verte composée des agents techniques permanents qui ont pour mission principale la mise en œuvre du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG). Cette régie réalise des travaux pouvant être très techniques et nécessitant des compétences spécifiques (travaux sur cordes, débardages délicats, abattages, conduite d'engin en montagne...) mais aussi des travaux d'entretien courant, de fauche et de lutte contre les espèces invasives. Cette équipe assure également l'entretien de la Voie Verte.

● Le Chantier d'Insertion qui a pour objectif premier la réinsertion professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi. Pour cela, il utilise divers supports de chantier : certains travaux du PPG (gestion des invasives, petits travaux du bucheronnage...) et la fauche des bords de route via une prestation pour le Conseil Départemental...

Pour la 1^{ère} équipe, c'est **l'efficacité et la technicité** qui priment, alors que pour la 2nde c'est **l'apprentissage**, la **pédagogie** et bien sur la réinsertion des agents dans la vie professionnelle hors du PLVG.

La **coopération** de ces deux équipes est cependant quotidienne et indispensable :

- Certains chantiers techniques nécessitent l'appui des agents en insertion
- La participation des agents en insertion aux chantiers « classiques » du PLVG leur apporte une expérience professionnelle non négligeable pour favoriser leur retour à l'emploi.

Depuis l'intégration du Chantier d'Insertion au sein du PLVG en 2017, de nombreux efforts et projets ont été réalisés pour renforcer cette mission spécifique et cela s'est concrétisé en 2019 par la validation du projet d'insertion et du programme d'actions pluriannuel. Grâce à une montée en compétences et à des moyens accrus, les résultats de ce chantier sont très satisfaisants en termes d'insertion professionnelle.

Les actions phares de l'année 2019

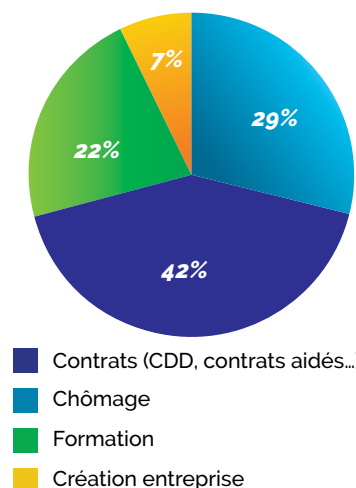
- Une appropriation de l'insertion par les élus : validation du projet d'insertion.
- Des actions pour favoriser le retour à l'emploi : supports de formation interne pour disposer d'un référentiel métier, mise en place de 4 ateliers collectifs « Technique de Recherche d'Emploi » dont « CV- Lettre motivation » et « Simulation entretien d'embauche », réalisation d'une visite d'entreprise collective (SEB).
- La diversification des supports d'activités : enregistrement d'émissions en direct réalisé par les personnes en insertion en partenariat avec la radio Fréquence-Luz et poursuite des ateliers radio ; réalisation d'une enquête des besoins en main d'œuvre des collectivités locales.
- La création d'un film sur le chantier d'insertion par l'apprenti communication du PLVG.
- Le renforcement et la montée en compétences de l'équipe insertion : participation à 3 journées de formation dans le cadre du DLA – France Actives ; formation sur les problématiques d'addictologies ; visite d'un autre atelier chantier d'insertion, ESTIVADES (64) pour des échanges d'expériences ; prise de nouveaux contacts dans le cadre du développement du réseau de partenaires privés (B2I, Entraides services, etc).
- La proposition d'un covoiturage collectif organisé par le PLVG pour répondre aux problèmes de mobilité des CDDI.

Des résultats 2019 très satisfaisants :

+ de 50% de sorties dynamiques

14 personnes sont sorties du chantier d'insertion au cours de l'année 2019.

Les types de sorties ont été très variés :



Quelques chiffres

7.4 ETP d'encadrement technique et administratif du chantier d'insertion

26 personnes accueillies dont

20% de femmes **80%** d'hommes

280h de formations externes réalisées par les CDDI

86 jours de PMSMP réalisées pour 9 agents bénéficiaires

70% de sorties « dynamiques »

30% de sorties en recherche d'emploi

En 2019, les outils en place ont permis de professionnaliser l'accompagnement socio-professionnel

La durée moyenne de passage dans la structure a été de 293 jours, soit une durée correcte pour permettre de travailler sur le parcours et d'aboutir à des sorties dynamiques.

L'organisation de temps de réunion et d'échanges réguliers entre le responsable technique d'insertion, les encadrants techniques d'insertion, le CIP et la référente insertion ont permis d'évaluer la progression des salariés en parcours au plus près ainsi que le suivi des livrets « comportements et capacités professionnelles de base » propres à chaque agent.



Natura 2000

Site Gaves de Pau & de Cauterets

Chiffres clés

- **8** cours d'eau du territoire abritent l'écrevisse à pattes blanches
- **Près de 200** enfants sensibilisés aux enjeux des milieux aquatiques à travers des animations scolaires sur la Loutre d'Europe, 8 classes et 6 écoles
- **Inventaire des plantes invasives sur environ 60** km de linéaire de cours d'eau sur 3 rivières : Gave de Pau, Gave de Cauterets, Bastan

Etat des lieux des populations d'écrevisse à pattes blanches

Autrefois la plus représentée en France, l'écrevisse à pattes blanches est naturellement présente dans nos cours d'eau. Elle affectionne les ruisseaux d'eau fraîche, oxygénée et de bonne qualité. Ses caches sont généralement aménagées sous une pierre, dans les racines immergées ou les litières.

Pourquoi une étude en vallées des gaves ?

Sur le bassin versant du Gave de Pau, les populations d'écrevisses à pattes blanches ont régressé pour ne subsister que sur une dizaine de cours d'eau. La pollution, la dégradation de ses habitats et les écrevisses exogènes sont responsables de ce déclin. Plus récemment, la peste de l'écrevisse, un champignon qui décime de manière foudroyante nos écrevisses autochtones, a été découvert sur un ruisseau des vallées des Gaves.

Face à ce constat, le PLVG, en tant qu'animateur du site Natura 2000 « Gaves de Pau et de Cauterets », s'est engagé avec ses partenaires en faveur de la préservation de l'espèce. En 2019, il a lancé un état des lieux, qui servira de base aux actions de conservation de nos écrevisses.

De belles populations persistent, l'écrevisse de Californie présente sur deux cours d'eau

8 populations d'écrevisses à pattes blanches sur un linéaire minimum de 15 km : bassin du Bergons, du Nès de la Mouscle et de la Batmale hébergent de belles populations.

2 populations d'écrevisses de Californie sur 2 km de cours d'eau : Saint Pastous, Bayet, Bergons.

Même si on déplore des disparitions de populations (Bayou, Bergons aval), ces résultats montrent que le territoire est encore préservé et propice à la présence des écrevisses à pattes blanches. Il est en effet particulièrement rare au niveau national de retrouver cette espèce dans des cours d'eau de plus de quatre mètres de large comme c'est le cas du Bergons. Il semble également que les écrevisses exotiques sont encore peu présentes par rapport aux écrevisses à pattes blanches.



📷 Écrevisse à pattes blanches



📷 Écrevisse de Californie

Etude du fonctionnement hydrogéologique et de la qualité de l'eau : résultats

Le PLVG a lancé en 2018 une étude pour mieux comprendre les mouvements et les caractéristiques d'un élément essentiel à la vie d'une tourbière : l'eau. Durant un cycle hydrologique complet, le bureau d'étude CETRA, missionné par le PLVG, a analysé les entrées, les sorties, les niveaux et la qualité de l'eau. Pour ce faire, il s'est appuyé sur un ensemble d'instruments de mesure (piézomètres, sondes de niveau et de débit, station météo...) et des analyses d'eau.



📷 Station météo



📷 Un des piézomètres*

**(tube pvc perforé laissant circuler l'eau) installés sur la tourbière qui permet de suivre les niveaux de la nappe souterraine*

Fonctionnement hydrogéologique global

Situé au creux d'un bassin versant de 250 hectares, le site est alimenté à la fois par les précipitations, le ruissellement et des sources subaquatiques au fond du lac. A l'extrémité sud-est, le ruisseau de l'exutoire assure efficacement la vidange des eaux du lac, qu'il achemine vers le Gave de Pau situé 1 kilomètre à l'aval.

Les niveaux d'eau du lac et de la tourbière varient peu sur une année hydrologique : l'amplitude maximale du battement du niveau du lac et de la nappe de la tourbière est de l'ordre de 50 cm.

Sous la tourbière, la nappe d'eau circule à faible profondeur (50 à 0 cm selon la localisation et la période). Sur certaines zones de dépression, la nappe est si haute que les écoulements d'eau deviennent superficiels et se regroupent comme des petits ruisselets sur la tourbe. L'eau coule donc aussi à la surface la tourbière, pour aller se vidanger dans le lac.

2 800 000 m³ entrent par les précipitations
(l'apport par les sources subaquatiques du lac n'a pas été quantifié)

1 840 000 m³ sortent par l'exutoire
(l'évaporation et l'évapotranspiration n'ont pas été calculées)

7000 m³ sont pompés pour l'irrigation par le golf, et reviennent en partie au système après l'arrosage du parcours de golf

Qualité de l'eau

Il s'agissait aussi d'étudier la qualité de l'eau pour mettre en évidence des pollutions éventuelles ou des apports en nutriments anormaux... Des échantillons d'eau ont été prélevés à deux périodes (hautes et basses eaux) et sur plusieurs points significatifs du système hydrologique : lac, tourbière et principaux écoulements qui les alimentent (ruisselets, drains...).

Globalement, la tourbière et le lac semblent relativement préservés des produits phytosanitaires, malgré les nombreuses activités qui les entourent (golf, agriculture, habitations...). Cependant, quelques molécules ont tout de même été détectées ponctuellement en très faible quantité : nitrates, dérivés de pesticides, fongicide, désherbant. Une flore microbiologique marquée est également à noter sur certains écoulements de surface du versant nord du lac, liée aux déjections animales des élevages.

Sur la tourbière, les eaux de la nappe présentent une concentration importante en carbone, certainement liée à la composition de la tourbe en matière organique. Les teneurs en ammonium et en aluminium y sont aussi significatives. Enfin, la présence de métaux (plomb, cuivre, cadmium, zinc) pourrait s'expliquer par l'effet de piégeage des métaux par la tourbe, démontrant ainsi le rôle épurateur des zones humides. Pour le moment, l'origine de ces contaminations ne peut être précisée, nous pouvons déterminer s'il s'agit de contaminations liées à des épandages récents ou à des stocks plus anciens relargués par les sols.

La suite...

41

Cette étude était le point de départ pour la mise en place d'une veille de l'eau sur le site. Le suivi des niveaux d'eau du lac et de la nappe sous la tourbière va se poursuivre, en lien avec les conditions météorologiques. Il s'agira également de contrôler et préserver les débits des écoulements de surface (fossés, busages, exurgences) qui alimentent la tourbière. La priorité sera aussi donnée à la préservation de la qualité de l'eau par la promotion de bonnes pratiques d'utilisation de produits phytosanitaires et d'apport en nutriments.

Facebook Natura 2000 en vallées des gaves

Les animateurs Natura 2000 des vallées des Gaves continuent de travailler ensemble pour faire découvrir le réseau au plus grand nombre. Une page facebook « Natura 2000 en vallées des gaves » vient compléter les outils de sensibilisation créés sur le territoire. Celle-ci permet de suivre le quotidien d'un site Natura 2000 et de (re)découvrir les espèces et milieux rares et fragiles qui sont préservés à travers le réseau.



📌 Chiffres clés

5 chevaux et **3** vaches

sur la Tourbière durant la période sèche (août à octobre)

2 chantiers écoles
de débroussaillage

4 animations scolaires et grand public

Fonctionnement du SPANC

Le PLVG exerce la compétence Assainissement Non Collectif transférée par ses membres depuis maintenant 17 ans. Elle regroupe : le contrôle des installations autonomes sur le territoire, l'entretien (réalisé par un prestataire) et la réhabilitation (uniquement le conseil).

Pour exercer cette compétence, une régie a été créée par le PLVG en 2011. En effet, le SPANC des Vallées des Gaves est un service public industriel et commercial qui doit être géré dans le cadre d'une régie et disposer d'un budget propre. Ce budget annexe permet de retracer les dépenses et recettes de ce service qui ne doit s'équilibrer qu'avec les redevances des usagers ; le PLVG n'apporte pas de subventions au budget du SPANC.

Quelques chiffres

NOMBRES DE CONTRÔLES EFFECTUÉS EN 2019

- Pour les installations neuves et réhabilitées :

63 pour des permis de construire et autant pour des certificats d'urbanisme

44 contrôles d'installations neuves ou réhabilitées jugées conformes et aucune non-conformité

- Pour les installations existantes :

464 contrôles effectués

— 400 sur les 12 communes programmées de l'année
— et le reste dans le cadre de vente

30% sont conformes et 70% sont non-conformes ou absentes

41 vidanges réalisées

Un tarif des redevances stable pour 2020



Les aides de l'Agence de l'Eau au service, qui permettaient de proposer des tarifs modérés, ont progressivement diminué pour devenir nulles en 2020. Pour faire face à l'arrêt de cet accompagnement financier et au vu du déficit du budget de fonctionnement en 2018, les élus du Conseil d'exploitation, qui administrent la régie, et du PLVG ont fait le choix dès décembre 2018 d'augmenter progressivement les redevances sur 2019 et 2020 afin de maintenir un service de qualité. Cette augmentation a été associée à une augmentation du nombre annuel de contrôles de l'existant réalisés (de 400 à 500 par an). L'objectif est d'atteindre l'équilibre sur les 6 exercices budgétaires à venir. Outre cette augmentation, le SPANC fait un réel effort de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement chaque année.

Grâce à ces différents éléments, le budget du SPANC a clôturé en excédent en 2019. Ainsi, l'augmentation des redevances qui avait été prévue initialement en 2020 n'a pas été mise en œuvre.

La compétence Eau/Assainissement

Comme prévu par la loi, la compétence eau et assainissement a été transférée à la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées au 1er janvier 2020. En Vallées des Gaves, la partie ANC est toujours portée par le PLVG car un service fonctionnel était déjà en place.

Un travail est prévu en 2020 avec la CATLP pour clarifier les modalités de mise en œuvre de cette compétence dans les années à venir sur le territoire de l'agglomération. Dans ce cadre, une révision des tarifs pourra être à nouveau envisagée toujours dans l'objectif du maintien d'un budget équilibré et d'un service de qualité.





PRÉVENTION DES INONDATIONS





Présentation du pôle prévention des inondations

Le pôle PI est composé d'une équipe d'ingénieurs aux multiples compétences leur permettant de suivre des études, des travaux et de mettre en œuvre les actions du PAPI notamment sur le volet prévention et sensibilisation.

Ce service comprenait en 2019 :

- **Olivier FRYSOU**, directeur adjoint en charge du pôle et animateur PAPI
- **Delphine ARTIGUES** chargée d'études et de travaux
- **Rabab YASSINE**, élève doctorante en hydraulique et hydromorphologie
- **Alain MASY**, chargé d'études et de travaux
- **Benoît THOUARY**, chargé de mission sur le volet sensibilisation, gestion de crise

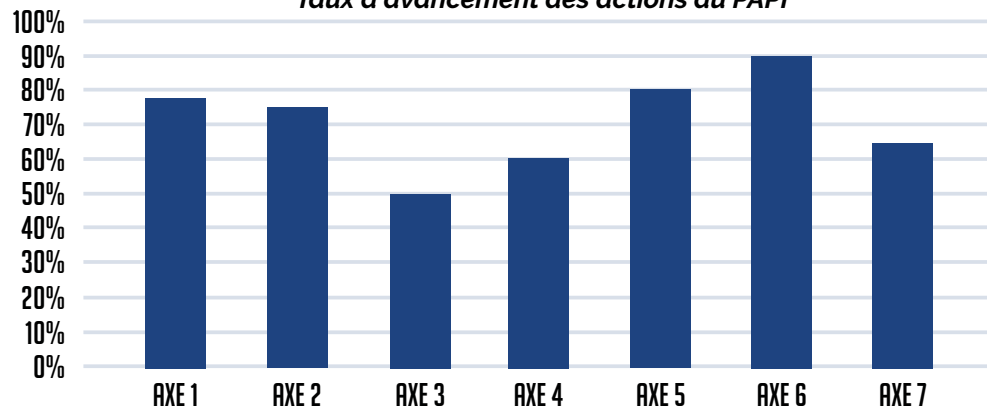
L'objectif de ce service est la mise en œuvre du programme d'actions de prévention des inondations qui recouvre à la fois des études, des travaux et des actions de prévention. Ce pôle gère également les travaux intervenant en post-crues comme ce fut le cas en 2018 et plus récemment en décembre 2019.

Ce service travaille en étroite collaboration avec le pôle GeMA et notamment avec les techniciens rivière qui sont sollicités lors d'événements de crue mais aussi dans le cadre du suivi des études et travaux pour leur grande connaissance du terrain.

Les agents du pôle doivent désormais lancer les dernières actions du PAPI pour notamment finaliser les études qui permettront de lancer la réflexion pour la préparation du second PAPI qui devra s'appuyer sur une large concertation locale.

Bilan PAPI 2019

Taux d'avancement des actions du PAPI



Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque inondation

Axe 2 : Surveillance et prévision des inondations

Axe 3 : Gestion de crise

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Axe 6 : Ralentissement dynamique des écoulements

Axe 7 : Gestion des ouvrages hydrauliques

Le PLVG porte depuis la fin d'année 2015 l'animation et la mise en œuvre du PAPI Gave de Pau amont. Son rôle est d'animer et de coordonner toutes les actions dans l'objectif d'une mise en œuvre cohérente de la stratégie de réduction de vulnérabilité du territoire.

À noter qu'un deuxième avenant a été déposé auprès des services déconcentrés de l'Etat pour :

- Prolonger de 2 ans le PAPI (fin prévue au 31/12/2021)
- Ajouter des actions complémentaires à des actions existantes pour permettre de déposer le deuxième PAPI Gave de Pau amont en respectant le dernier cahier des charges national

Toutes les actions ne sont pas portées par le PLVG. Certaines d'entre elles, en matière de gestion de crise par exemple ou d'études Plan de Prévention des Risques, sont respectivement portées par les communes et l'Etat. Les communes doivent mettre en place ou faire évoluer leur Plan Communal de Sauvegarde et l'Etat réglemente l'aménagement du territoire pour tenir compte des aléas naturels.

À ce jour, 40 actions sur 50 sont engagées, dont 10 sont à ce jour terminées. Les délais de réalisation sont importants pour plusieurs raisons :

- Des études techniques approfondies réalisées sur plusieurs mois par des bureaux d'études spécialisés sont indispensables pour dégager des diagnostics éclairants sur l'hydromorphologie, l'hydrologie, l'environnement, la vulnérabilité des territoires face au risque inondation
- Des crues ont fortement mobilisé les équipes en 2018 et 2019 pour réaliser des travaux de confortement pour près d'1.2 M€ HT.

Les subventions déjà perçues pour financer le PAPI sont les suivantes :

- Etat : 4,7M€ de Fonds Barnier
- Agence de l'Eau Adour-Garonne : 250 000€
- Conseil Régional Occitanie : 115 000€.

Les demandes de versement vont se poursuivre sur la période 2020-2021 au rythme de l'avancement des études en cours qui vont permettre de dégager la stratégie du deuxième PAPI.

Études des bassins versants

Pour un diagnostic et une stratégie de prévention des inondations partagés

Les Gaves de Gavarnie, de Cauterets et d'Azun et leurs affluents constituent les cours d'eau en amont du Gave de Pau, nommé ainsi en aval de la confluence entre le Gave de Cauterets et le Gave de Gavarnie. Ces têtes de bassin versant possèdent les pentes les plus fortes et les activités torrentielles les plus marquées du territoire. Le charriage de matériaux peut y être très intense et les moyens de protection sont souvent lourds à mettre en place au sens économique comme au sens réglementaire.

Les crues d'octobre 2012 et de juin 2013 ont particulièrement impacté les bassins de Gavarnie et de Cauterets. Les crues plus récentes de 2018 et 2019 ont quant à elles plus affecté le secteur du Val d'Azun. Ces événements ont rappelé la vulnérabilité de ces territoires face aux inondations et la nécessité de clarifier le champ d'intervention du PLVG sur ces secteurs, notamment en post-crue.

Ainsi, trois études d'ampleur (schémas directeurs hydromorphologiques) ont été lancées fin 2018 pour :

- dresser le diagnostic hydromorphologique des rivières de ces bassins versants,
- identifier les ouvrages pouvant jouer un rôle dans la protection des personnes et des biens,
- hiérarchiser les secteurs les plus sensibles aux risques de crues,
- proposer des programmes de travaux et des plans de gestion des matériaux cohérents.



GAVE DE CAUTERETS EN FURIE (JUN 2013)

Ces études, dont les conclusions sont attendues pour 2021, vont permettre d'alimenter la stratégie du deuxième PAPI et de préciser l'organisation de la compétence GeMAPI.

En effet, les élus vont déterminer les ouvrages qui relèvent de la responsabilité du PLVG, et dans un second temps leurs modalités d'entretien. L'intérêt général et les ressources financières seront les critères majeurs pour arrêter cette nouvelle stratégie.

Les programmes de travaux seront analysés sous deux angles :

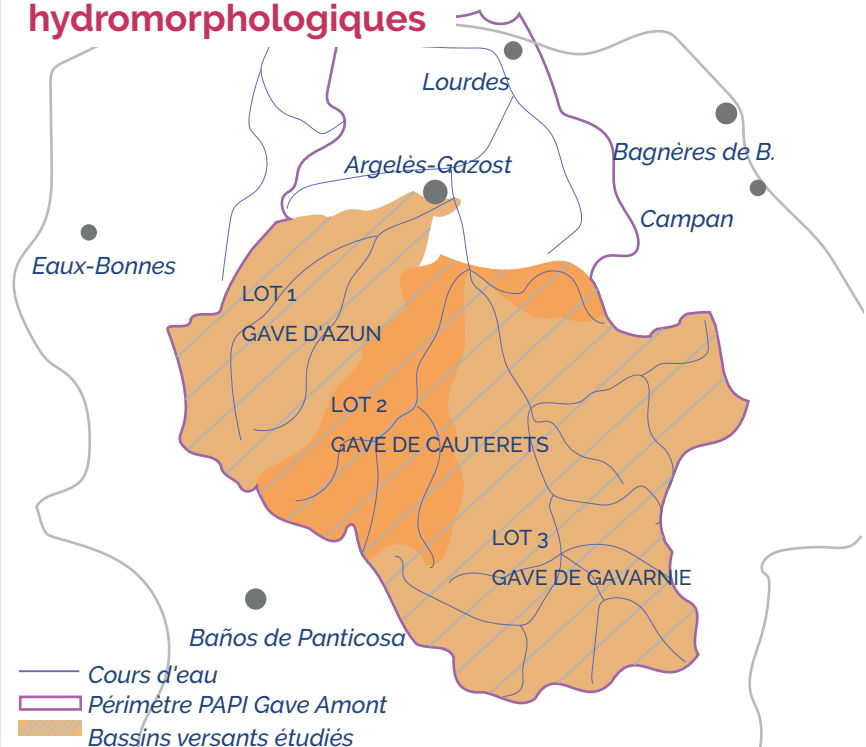
- l'un plutôt « gris », axé sur la protection en mettant en place des ouvrages en génie civil (plages de dépôt, enrochements, digues, barrettes de fond...), nécessitant un suivi et un entretien régulier
- l'autre plutôt « vert », axé sur les mesures de prévention qui accompagnent le cours d'eau au lieu de le contraindre et qui nécessitent des coûts de fonctionnement moindres (délocalisation d'enjeux, génie végétal, restauration de champs naturels d'expansion de crue...)

Une concertation sera mise en place pour partager les conclusions de ces schémas directeurs de bassin versant. En effet, ce sont des sujets majeurs qui concernent tous les riverains du Gave de Pau amont.



GAVE D'AZUN EN BASSES EAUX

Schémas directeurs hydromorphologiques





Travaux post-crue Décembre 2019

De nombreuses communes du bassin versant du Gave de Pau amont ont subi des phénomènes de crues torrentielles, voire des laves torrentielles lors des précipitations importantes, plus de 100 mm en 24h, qui ont affecté le territoire le 13 décembre 2019.

Travaux réalisés :

Des travaux d'urgence ont été réalisés sur le secteur du Gave d'Azun et du Gave de Pau par le PLVG au titre de sa compétence Gestion des Milieux et Prévention des Inondations après l'évènement. Ces travaux avaient principalement vocation à rétablir les écoulements.

BAOU (ARRENS-MARSOUS)



VUE DE LA PLAGE DE DÉPÔT DE L'AVANT VERS L'AMONT APRÈS LA LAVE TARENTIELLE DU 13 DÉCEMBRE 2019

Dans la nuit du 13 au 14 décembre, une lave torrentielle est descendue sur un affluent du Baou. Entre 5 et 6 000 m³ de matériaux se sont écoulés charriant blocs et embâcles sur plusieurs centaines de mètres. Malgré la présence d'un piège à matériaux mis en place par la commune dans les années 1995 d'une contenance d'environ 1500 m³, les matériaux se sont propagés sur l'aval après avoir comblé ce piège à matériaux. Un gîte, des habitations, les bâtiments de l'usine EDF et la route départementale ont été impactés par la coulée de boue.

Le PLVG et la commune ont procédé aux travaux suivants :

- Enlèvement des embâcles dans le lit mineur du Baou
- Evacuation des matériaux déposés dans la plage de dépôt du Baou

L'enveloppe globale des travaux portés par le PLVG et la commune s'élève à 50 000 € HT. Une demande de financement par le fonds solidarité a été déposée auprès de l'Etat et de la Région Occitanie.

A noter que la commune a pris un arrêté de péril pour évacuer le gîte gravement menacé. Compte tenu de sa grande vulnérabilité aux laves torrentielles, une procédure d'acquisition amiable par le fonds Barnier est en cours pour indemniser les propriétaires du bien sur la base de l'estimation du service des domaines.

BOULARIC (AUCUN)

La commune d'Aucun avait réalisé des travaux de reprise en sous-œuvre et de pavage du Boularic dans sa traversée de village suite à la crue du 18 juillet 2018 qui avait déposé plus de 2500 m³ de matériaux en amont du pont communal. Ces travaux ont montré leur intérêt à l'occasion de la crue du 13 décembre dernier. Toutefois les secteurs qui n'avaient pas été repris ont été impactés. Des travaux seront donc réalisés en 2020 par la commune sur ce secteur pour poursuivre ces aménagements.

Suite à la crue de 2019, le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves est intervenu au titre de sa compétence GEMAPI pour rétablir le libre écoulement des eaux sur la partie aval du Boularic. L'intervention s'est fait fin décembre pour un montant de 5 000 € HT.



VUE DE LA PLAGE DE DÉPÔT DE L'AMONT VERS L'AVANT APRÈS L'INTERVENTION COMMUNE/PLVG

LES BROUSSETS (GAILLAGOS)

Les travaux ont consisté à supprimer un embâcle et à rétablir les écoulements en amont d'un passage busé. Des habitations étaient situées en contre-bas de ce passage. L'intervention a coûté 1 800 € HT.

RIU GROS (GEU)

Sur ce secteur, les travaux du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves ont consisté à évacuer environ 30 m³ de matériaux du cours d'eau pour rétablir les écoulements. Les matériaux ont été réinjectés sur le Gave de Pau.

Le montant des interventions s'est élevé à environ 3 500 € HT.

A noter que la commune de Geu a réalisé un ouvrage écreteur de crue qui relève des ouvrages de protection contre les crues. Le PLVG devra en assurer la gestion et l'entretien.

BASTAN (LUZ SAINT-SAUVEUR)

Des travaux sont également prévus en septembre 2020 sur la commune de Luz-Saint-Sauveur pour entretenir les plages de dépôts mises en place dans le cadre du 1^{er} PAPI en amont de Luz. Il s'agira d'évacuer vers Saligos environ 1 000 m³ de matériaux qui se sont déposés en décembre 2019.

A noter que suite à la crue de 2018, environ 8 000 m³ de matériaux avaient été enlevés en aval du pont d'Esterre et déposés à Saligos et 8 000 m³ de matériaux avaient été enlevés Plaine de Barès et déposés en bordure du Gave de Gavarnie. Le tout pour un montant d'environ 300 000€ subventionnés par l'Etat (DETR).

Développement du réseau hydrométrique sur la tête du bassin versant du Gave de Pau amont

Dans le cadre du PAPI, le PLVG développe un réseau de mesure et de surveillance hydrométéorologique à destination des élus et des citoyens.

Un outil de concentration et de visualisation de la donnée hydrométéorologique est développé par la société OGOXE.

Suite à la consultation d'entreprises, le PLVG a retenu 3 prestataires :

- la société Ogoxe pour l'outil de concentration
- la société Paratronic pour l'achat du matériel de mesure : pluviomètres, sondes de mesure de niveau, acquiiseur de données
- la CACG pour l'installation et le branchement des appareils de mesure

Les stations actives sont les suivantes :

- sur l'Yse à Luz-Saint-Sauveur
- sur le Gave de Cauterets en aval de Cauterets
- sur le Gave d'Azun à Lau-Balagnas
- sur le Bastan à Barèges

Il est prévu d'installer deux autres stations sur le Gave de Gavarnie à Gavarnie et sur le Gave d'Héas à Gèdre. Une station pluviométrique doit également être implantée sur le site de Couraduque. L'ensemble des stations seront déployées d'ici la fin de l'année 2020.



IMPLANTATION DE LA SONDE DE NIVEAU D'EAU
SUR LE GAVE D'AZUN À LAU-BALAGNAS



ARMOIRE AVEC ACQUISITEUR
SUR LE GAVE DE CAUTERETS

MONTANT DES TRAVAUX
92 000 € HT

FINANCEMENT
30% Etat
15% Région

Thèse relative à l'aménagement du Lac des Gaves

Le projet de recherche concernant le devenir du Lac des Gaves avait pour ambition d'aborder la restauration de ce tronçon sous un angle global et systémique. La démarche méthodologique adoptée se voulait pluridisciplinaire. La dynamique du système Lac des Gaves a ainsi été appréhendée sous différents angles et différentes échelles, nécessitant l'intervention de domaines scientifiques variés (hydrologie, hydraulique, géomorphologie, risques).

Comportement historique et récent du bassin versant du Gave de Pau

Le premier volet concernait la compréhension des évolutions du tronçon du Lac des Gaves et du système torrentiel amont composé des sous-bassins versants des Gaves de Cauterets et de Gavarnie. Il s'agissait d'identifier les différentes pressions (anthropiques et naturelles) ayant conduit au contexte hydro-sédimentaire actuel à travers une approche rétrospective et expérimentale (voir Figure 2).

Il a donc été possible de reconstituer le remplissage du Lac des Gaves, qui a fait office de plage de dépôt, piégeant les sédiments transportés par charriage et par suspension au fil des différentes crues. La situation et le comportement géomorphologique particulier de ce tronçon a, de ce fait, été un réel atout permettant de constituer une base de données de terrain utile pour la calibration et la validation des modèles développés dans le cadre du projet.

Les volumes de sédiments charriés et piégés dans le Lac des Gaves ont été estimés à :

- Environ 2 760 m³/an pour la période de 1995 - 2006 ;
- Entre 1 680 et 4 320 m³/an pour la période de 2006 - 2012 pré-crue d'octobre ;
- Entre 41 600 et 86 400 m³ pour la période de 2012 - 2013 qui couvre les deux crues d'octobre 2012 et de juin 2013 ce qui explique les volumes élevés ;
- Entre 5 360 et 10 720 m³ pour la période de 2016 - 2019 (dont la crue de juin 2018).



Placettes colorées – différents types de mobilité



Mesure du charriage – échantillonneur Helley-Smith



Levé de profils en travers

Figure 2 : Protocole de suivi de la mobilité sédimentaire sur le terrain

Dynamique hydro-sédimentaire

Le deuxième volet concernait la qualification et la quantification des processus liquide et solide. Des calculs de bilans sédimentaires ont donc été conduits dans le but d'identifier la quantité de matériaux arrivant au Lac des Gaves et modifiant potentiellement sa morphologie. Les résultats des calculs ont été comparés aux valeurs de terrain issues de la reconstitution historique du remplissage du Lac des Gaves. Il a donc été possible de sélectionner les formules adaptées au bassin versant du Gave de Pau et d'obtenir des ordres de grandeur des volumes de matériaux en provenance du système amont. Les efforts ont été concentrés autour de l'événement de 2018. En effet, ce dernier s'est produit dans les délais du projet de recherche ce qui a permis de le suivre avec précision et de relever une quantité importante de données de terrain permettant d'alimenter les modèles numériques.

Les deux formules retenues sont donc celles-ci :

- **Recking, 2013** qui estime de manière réaliste les valeurs charriées sur des périodes longues. Cette dernière semble, toutefois, sous-estimer les valeurs charriées lors d'événements extrêmes ;
- **Meyer-Peter-Müller, 1948** qui, à l'opposé, surestime très fortement le charriage lorsqu'il s'agit de tendances annuelles mais fournit des résultats satisfaisants lorsqu'il s'agit d'événements extrêmes.

Ces deux formules représentent donc la fourchette basse (Recking, 2013) et la fourchette haute (Meyer-Peter-Müller, 1948) du volume charrié.

Un modèle a ensuite été développé à l'échelle du tronçon du Lac des Gaves et calibré sur la crue de juin 2018. Ainsi, il a été possible de simuler des scénarios d'aménagement du tronçon et notamment différentes hauteurs d'arasement partiel du seuil de Préchac. Les résultats indiquent que de très fortes incisions menant potentiellement à des effondrements de berges risquent de se produire en amont du seuil. A l'opposé, des dépôts importants sont observés en aval du seuil, pouvant conduire à l'exhaussement du lit du Gave sur ce secteur et, par conséquent, à des débordements vers les enjeux de la zone. Des mesures complémentaires sont donc à envisager pour accompagner les actions potentielles sur le seuil de Préchac.

Concertation avec les parties-prenantes du projet

Le projet de restauration du Lac des Gaves suscite un vif intérêt des différentes parties prenantes des vallées des Gaves. Les enjeux sont multiples et une mesure de restauration donnée peut impacter significativement la sécurité des biens et des personnes, les différents aspects socio-économiques et la continuité écologique du système. Afin d'intégrer ces différents critères, une approche participative probabiliste impliquant les parties prenantes du projet a été déployée. Des ateliers de travail ont donc été organisés dans ce cadre et ont permis de définir, en collaboration avec les divers acteurs, les différents critères physiques ou socio-économiques (**voir photos**).

Trois scénarios ont été testés. Il s'est avéré que le meilleur scénario d'un point de vue physique concerne la suppression des deux seuils (Préchac et Beaucens). Il s'agit toutefois du plus coûteux sans compter les mesures d'accompagnement à prévoir en vue de protéger les enjeux implantés aux abords du Lac des Gaves.

Il a également été démontré, grâce à cette approche, que le scénario initialement privilégié (abaissement / suppression du seuil de Préchac) n'était pas le plus avantageux sur plusieurs aspects (continuité écologique, sécurité des biens et des personnes, etc.). En effet, une action sur ce seuil ne ferait que déplacer le problème au premier point bloquant en amont, correspondant au seuil de Beaucens. Une action conjointe est donc à privilégier.

Au-delà des valeurs obtenues, le processus participatif s'est révélé être un outil d'apprentissage social et de communication intéressant. Les incertitudes liées à la gestion des cours d'eau ont pu être reconnues publiquement par les différents acteurs. Il a également été admis que des actions de restauration peuvent avoir des impacts positifs sur un critère donné mais négatifs sur d'autres.

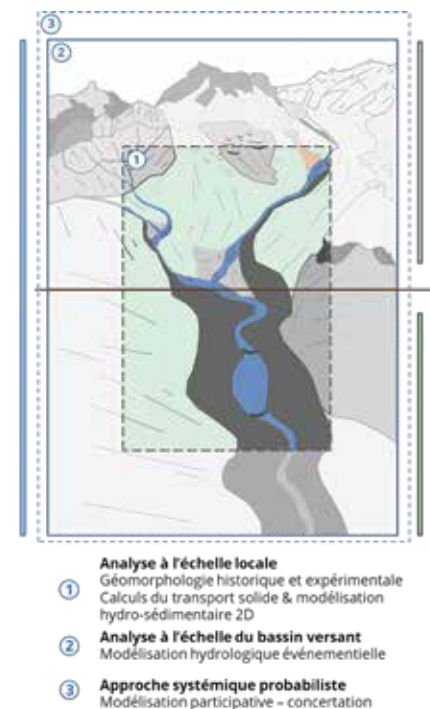


Figure 1: Description schématique de l'organisation du projet de recherche



Réflexion aux impacts de mesures de restauration données - Ateliers participatifs



Etudes et concertations

Etude hydraulique pour l'aménagement sur le Rieutort et le Ruisseau Blanc Communes de Lourdes, Jarret et Lézignan

1

OBJECTIFS

Définir le programme d'aménagement à envisager en PAPI 2 sur le ruisseau des Graves, le ruisseau blanc et le Rieutort pour :

- Limiter l'impact des crues sur les enjeux prioritaires
- Améliorer le libre écoulement des eaux et le fonctionnement naturel des ruisseaux

AVANCEMENT

- Finalisation de l'étude incluant 6 scénarios en Juin 2019
- Validation de l'état des lieux en mai 2018 par le comité de pilotage
- Présentation et choix du scénario retenu en Conseil Syndical du 20 juin 2019
- Inscription de l'opération dans l'avenant au PAPI (approfondissement du scénario et préparation des éléments pour le PAPI 2)
- En 2020 : démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre AVP, études géotechniques et environnementales du scénario retenu

PRESTATAIRES ARTELIA, Acinos et SGEA

BUDGET

Montant total **77 110€ HT**

Subventions **23% Etat, 20% Agence de l'Eau, et 15% Région**

Classement du système d'endiguement de Pierrefitte-Nestalas et de Soulom

2

OBJECTIFS

Le système d'endiguement de ces deux communes concerne le Gave de Cauterets. L'étude vise à classer ce système et à définir le programme des travaux en PAPI 2 pour améliorer ou conforter le système de protection en place.

PRESTATAIRES

ISL, Hydrétudes et Biotope

CHIFFRES CLÉS

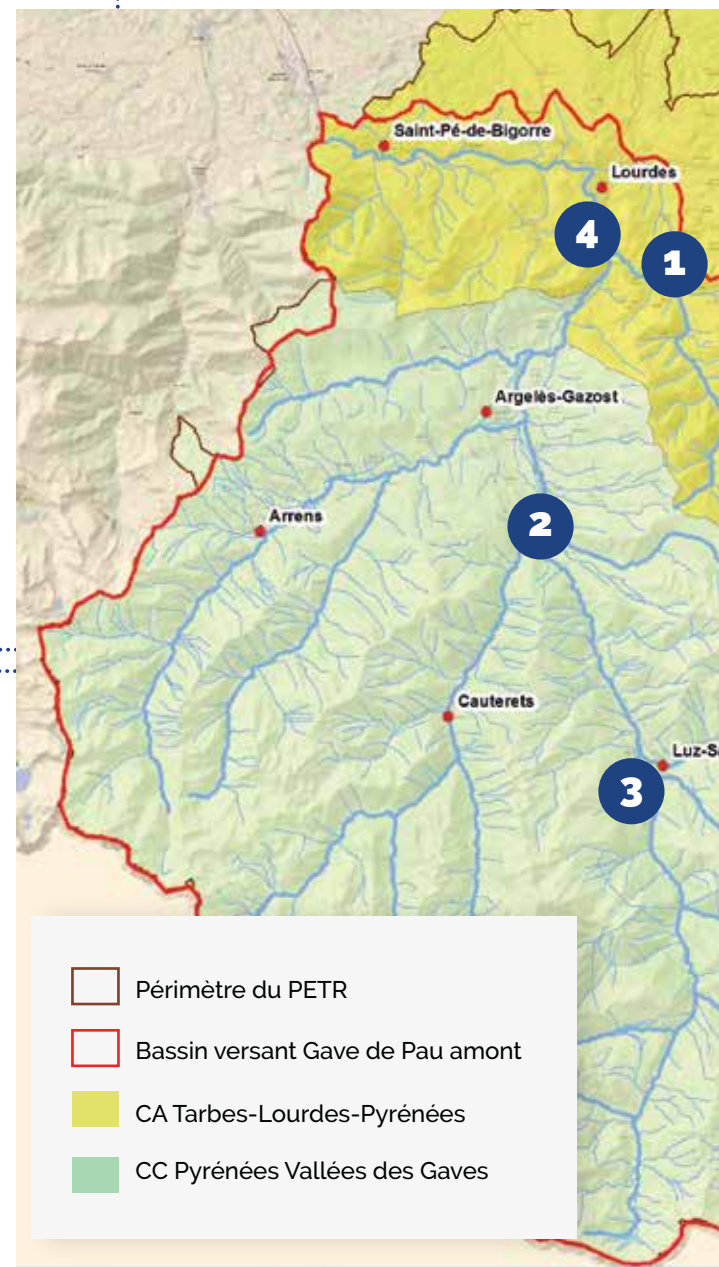
Linéaire d'ouvrage : **3.5 km dont 1.2 km de digues**

Montant global de l'opération : **210 000€ HT**

Subventions : **Etat 50 %, Région 7.5 %**

AVANCEMENT

- Démarrage en septembre 2018
- Décembre 2018 : Comité technique et visite d'inspection par la Direction Régionale de l'Environnement
- Fin 2019 : consignes écrites provisoires transmises à la DREAL. Ces consignes concernent l'organisation de la surveillance et de l'entretien des ouvrages en toute circonstance.
- Été 2020 : essais géotechniques pour affiner l'étude de danger et mettre à jour les PCS des communes.
- Fin 2020 : concertation avec les riverains pour permettre l'accès aux ouvrages en toute circonstance.
- Le PLVG réfléchit à la mise en place d'une astreinte 24/24 pour assurer cette surveillance.
- Mi-2021 : dépôt du dossier réglementaire.



Etude d'un barrage filtrant en amont de l'Yse à Luz Saint-Sauveur

OBJECTIFS

Créer une plage de dépôt pour retenir environ 25 000m³ de matériaux en amont du secteur urbanisé de Luz-Saint-Sauveur. Le scénario retenu est celui d'un ouvrage situé environ 200 mètres linéaires en amont du pont de Villenave.

AVANCEMENT

- Études hydrauliques menées à la suite de la grande crue de 2013
- 2018 : études géotechniques et proposition de 3 scénarios
- 2019 : étude de faisabilité et validation en conseil syndical du scénario retenu
- 2020 : études d'avant-projet et réglementaires

PRESTATAIRES

Egis Eau et RTM pour l'étude de faisabilité
Suez Consulting pour les études d'avant-projet et réglementaires

BUDGET

Montant total **71 442€ HT**
Subventions **50% Etat**

3

Etude préalable pour le système d'endiguement de la Ville de Lourdes

OBJECTIFS

Suite aux dégâts engendrés par les crues d'octobre 2012 et juin 2013 sur la zone urbanisée et touristique de la Ville de Lourdes, l'étude vise à déterminer une stratégie de protection contre les inondations afin de définir le programme d'investissements à prévoir en PAPI 2.

PRESTATAIRES

Groupement Hydrétudes, Biotope et Sage Ingénierie

BUDGET

Linéaire de berges étudié : **3640ml**
Coût de l'étude : **71 000 € HT**
Subventions : **50% Etat, 20% Région**

AVANCEMENT

En 2019 :

- Réalisation du diagnostic initial des ouvrages, du recensement des enjeux et des premières modélisations hydrauliques
- Emergence de 2 pistes de scénarios : soit des travaux sur les ouvrages en place le long du Gave (avec toutes les incertitudes à lever vis-à-vis des aspects géotechniques), soit un système de batardeaux amovibles qui seraient à poser le long des bâtiments en cas de risque de montée des eaux du Gave de Pau.

En 2020 : Définition des scénarios d'aménagement possibles avec les niveaux de protection correspondants et le programme d'investissement nécessaire.

4

Etude pour l'aménagement de l'Yse aval à Luz-Saint-Sauveur

OBJECTIFS

Aménager le cours d'eau de l'Yse entre le pont de la RD921 et la confluence avec le Gave de Gavarnie pour améliorer l'écoulement de l'eau. Ce secteur connaît en effet un engravement important lors des crues. Le scénario retenu est celui consistant à élargir le lit du torrent au niveau de la confluence pour stocker les matériaux, limiter le dépôt régressif et retarder ainsi les débordements.

AVANCEMENT

- 2018 : Concertation avec les propriétaires fonciers
- 2019 : Etude de faisabilité et validation en conseil syndical du scénario retenu
- 2020 : Etudes d'avant-projet et réglementaires

PRESTATAIRES

Egis Eau et RTM pour l'étude de faisabilité
Suez Consulting pour les études d'avant-projet et réglementaires

BUDGET ÉTUDE FAISABILITÉ

Montant total **72 762€ HT**
Subventions **50% Etat**

5



PHOTO MONTAGE : SCÉNARIO RETENU POUR LE BARRAGE FILTRANT SUR L'YSE EN AMONT DU SECTEUR URBANISÉ DE LUZ-SAINT-SAUVEUR



Diagnostics de vulnérabilité sur les enjeux de Lourdes et de Ger

L'un des objectifs du PAPI est de contribuer à réduire la vulnérabilité des enjeux bâtis (habitations, commerces...) par rapport au risque inondation. Pour cela, le PLVG a travaillé avec l'ASSO B (association à vocation pédagogique et économique des étudiants de l'Ecole d'Architecture de Paris-Belleville) pour réaliser des diagnostics sur deux communes : Lourdes et Ger. Foutina JUAN, jeune diplômée en architecture, a ainsi été mise à disposition du PLVG par l'ASSO B pendant près de 5 mois.

Son travail a permis de dresser des diagnostics sur une dizaine d'enjeux équitablement répartis entre ces deux communes.

A partir de niveaux d'inondation connus sur le secteur étudié (issus des Plan de Prévention des Risques ou de crues historiques), des stratégies de protection ont été proposées sur la base de classes d'indicateurs de vulnérabilité issues du diagnostic terrain : hauteur d'eau, coût des dommages, sécurité des personnes, temps de retour à la normale, effets domino. Selon les résultats du diagnostic, la stratégie de prévention peut s'orienter vers le tout protection ou au contraire faciliter le passage de l'eau pour éviter les dommages structurels.

Exemples de solutions : clapet anti-retour pour les réseaux, installation d'électroménager en zone hors d'eau, prises électriques en hauteur, protection d'ouvertures fixes ou amovibles (batardeaux)... Ces mesures de protection sont efficaces jusqu'à une certaine occurrence de crue, il existera toujours une crue plus importante qui viendra dépasser les aménagements mis en place. Dans ce cas, la sécurité des personnes est prioritaire et l'évacuation indispensable.

Dans certains cas de figures, ces mesures de protection individuelle s'avèrent plus efficaces que les ouvrages de protection collective (digues notamment) car elles disposent de plusieurs avantages :

- Un coût plus faible,
- Des contraintes techniques moins importantes,
- La préservation des zones d'expansion de crues,
- Un impact plus faible voire nul sur l'environnement.

Sa mission a été financée à 70% par l'Etat et la Région Occitanie. A partir de ce travail, une consultation sera lancée fin 2020 pour réaliser des diagnostics similaires sur l'ensemble des enjeux vulnérables aux inondations du territoire. Ces diagnostics sont indispensables aux particuliers qui souhaitent engager des travaux de mitigation pour bénéficier d'un financement à 80% par l'Etat (dans la limite de 10% de la valeur vénale du bien).

Un site Internet pour la mémoire des crues

L'amélioration de la conscience du risque est un axe de travail du PAPI afin de mieux faire connaître le fonctionnement des cours d'eau et d'adopter les bons comportements face aux dangers liés aux crues et aux inondations.

C'est avec cet objectif de transmission de la connaissance et de pérennisation de la mémoire des risques que le PLVG a créé un site Internet intitulé « Mémoire des inondations en Vallées des Gaves ». Ce travail a été réalisé avec l'appui du C-PRIM pour la recherche des archives historiques (photos, vidéos, émissions de radios...) et de l'Agence Otidea pour la conception du site Internet. Compilant une base photographique de plusieurs milliers de clichés anciens ou récents, ce site constitue un outil indispensable pour se souvenir des événements ayant marqué notre histoire commune et mieux prévenir les dommages des crues futures.

Cette plateforme se voulant collaborative, chaque citoyen peut contribuer à son enrichissement en déposant ses photos ou vidéos via un outil dédié.

<http://inondations.valléesdesgaves.com/>



Le projet O²H : un observatoire pour prendre « le pouls » des Gaves !

O²H = Observatoire et Outils de gestion de l'Hydromorphologie

La création d'un observatoire de l'hydromorphologie des Gaves a été initiée dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et dans la continuité du travail de recherche mené sur le lac des Gaves par Mme Rabab YASSINE pour le compte du PLVG.

Le projet O²H doit permettre de mieux comprendre le fonctionnement du bassin versant et d'éclairer les acteurs du territoire en apportant des réponses concrètes en termes de gestion des milieux aquatiques et des inondations. En effet, cet observatoire innovant vise à connaître les stocks et flux des sédiments (matières en suspension, sables, cailloux) ainsi que leur impact sur l'évolution de la forme du Gave et de ses affluents. Les flux solides, comme les flux liquides, étant les principaux facteurs de modifications morphologiques des rivières, il est nécessaire de bien les connaître afin de garantir des solutions d'aménagement ou de gestion pérennes et efficaces.

Démarré au printemps 2019, ce partenariat public-privé associant EDF et 2 startups locales spécialistes de la mesure des données sur l'eau (TETRAEDRE France et OGXI-OGXE) devra être achevé au printemps 2022.

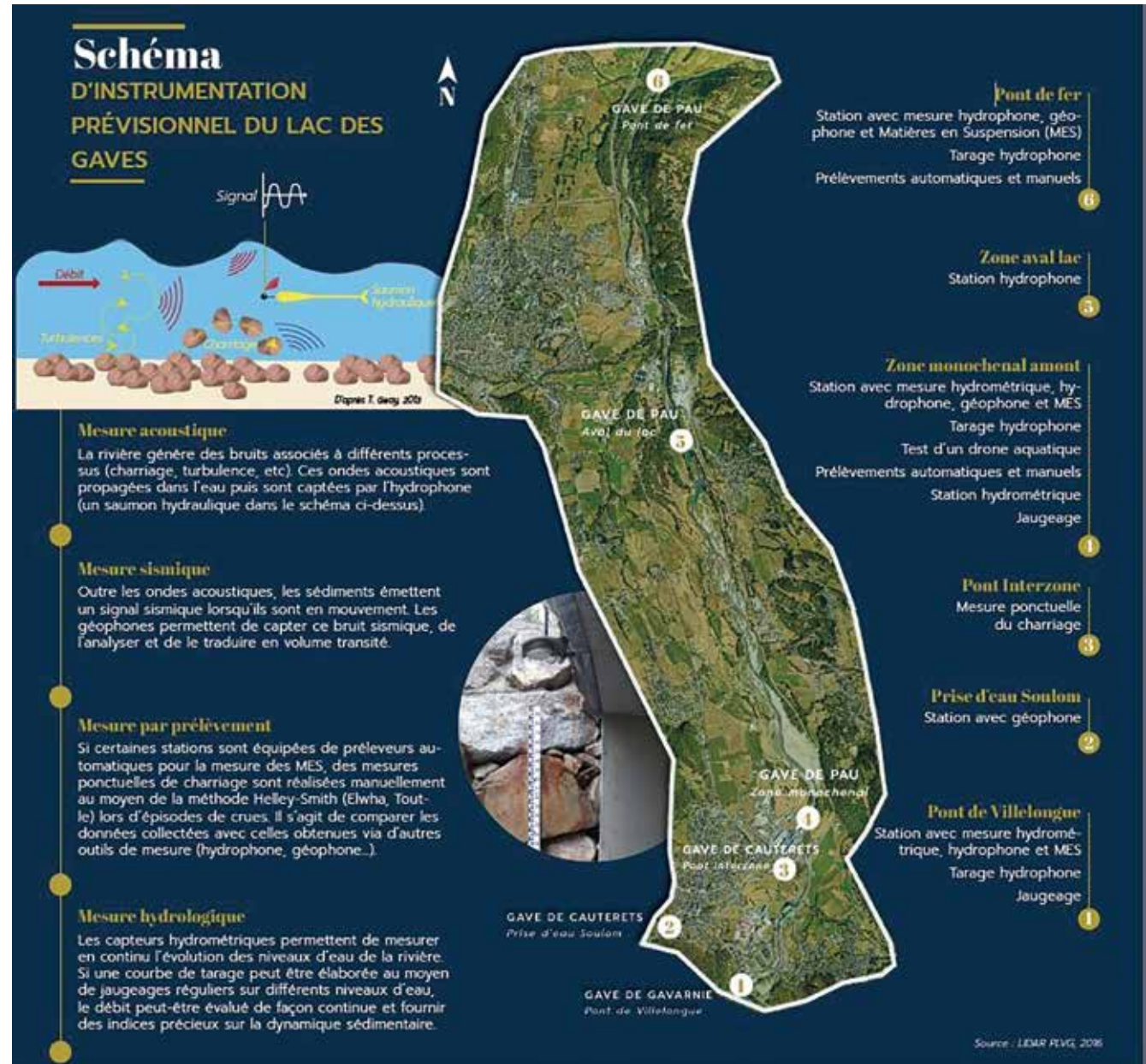
Cet outil nous permettra de disposer d'indicateurs pour mesurer en temps réel l'activité sédimentaire des cours d'eau et une amélioration de la prévention des crues.

Concrètement, l'observatoire repose principalement sur une instrumentation avec deux niveaux de mesure :

- Une instrumentation pour des mesures en continu, fondée sur des stations fixes dotées de technologies innovantes
- Une instrumentation plus légère, destinée à couvrir sur la durée des surfaces de bassin versant et des linéaires de cours d'eau plus importants

Ces mesures continues seront croisées avec des mesures quantitatives ponctuelles dans le cadre de campagnes de prélèvements lors de crues.

Au-delà des objectifs scientifiques, cet observatoire permettra au PLVG de monter en compétences afin d'améliorer la gestion opérationnelle des cours d'eau en Vallées des Gaves. Si ce projet est reproductible, d'autres cours d'eau pourraient en bénéficier, dans le massif pyrénéen ou les autres bassins versants de montagne.



LE PLVG REMERCIE SES MEMBRES, SES PARTENAIRES ET SES FINANCEURS :



PROJET COFINANCÉ PAR LE FOND EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



PETR
COEUR DE BIGORRE



ACI

Atelier Chantier
d'Insertion

AEAG

Agence de l'Eau
Adour-Garonne

ADEME

Agence de
l'Environnement et
de la Maîtrise de l'Énergie

CACG

Compagnie d'Aménagement
des Côteaux de Gascogne

CATLP

Communauté
d'Agglomération Tarbes-
Lourdes-Pyrénées

CCPN

Communauté de
Communes du Pays
de Nay

CCPVG

Communauté de
Communes Pyrénées
Vallées des Gaves

C-PRIM

Centre Pyrénéen des
Risques Majeurs

CDDI

Contrat à Durée
Déterminée d'Insertion

CIP

Conseiller en Insertion
Professionnelle

CPIE

Centre Permanent
d'Initiatives pour
l'Environnement

CSVB

Commission Syndicale
de la Vallée du Barège

DDT

Direction Départementale
des Territoires

DIG

Déclaration d'Intérêt Général

DLA

Dispositif Local
d'Accompagnement

DOCOB

Document d'objectifs

DSIL

Dotation de Soutien
à l'Investissement Local

EPCI

Etablissement Public
de Coopération
Intercommunale

ETP

Equivalent Temps Plein

FCTVA

Fonds de Compensation
de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

FPRNM

Fonds de Prévention
des Risques Naturels Majeurs

GAL

Groupe d'Action Locale

GEMAPI

Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention
des Inondations

HPTE

Hautes-Pyrénées
Tourisme Environnement

IAE

Insertion par l'Activité
Economique

LEADER

Liaison Entre Action de
Développement de
l'Economie Rurale

OFB

Office Français pour
la biodiversité

ONF

Office National des Forêts

OPAH

Opération Programmée d'Amélioration
de l'Habitat

PAPI

Programme d'Actions de Prévention
des Inondations

PCS

Plan Communal de Sauvegarde

PETR

Pôle d'Equilibre Territorial
et Rural

PMSMP

Période de Mise en Situation
en Milieu Professionnel

PNP

Parc National des Pyrénées

PPG

Plan Pluriannuel de Gestion
des cours d'eau

PYC'N BOIS

Pyrénées Centrales Energie Bois

RICE

Réserve Internationale de Ciel Etoilé

SHEM

Société Hydroélectrique du Midi

SMAA

Syndicat Mixte Adour Amont

SPANC

Service Public d'Assainissement
Non Collectif



Directeur de la publication :

Le Président Thierry Lavit

Responsable de la rédaction :

La Directrice Emmanuelle Bégué-Loncan

Imprimeur :

MERICO

Tirage :

400 exemplaires

Date de parution :

Octobre 2020

Dépôt légal :

Juillet 2020

Numéro ISSN :

2729-112X

Mise en page :

So'Happy

Crédits photos :

PLVG, Jean Nogrady, Benjamin Devaux, Benjamin Mazery,
Office de Tourisme de Luz-Saint-Sauveur
Soliha, Zoom-photo-tourmalet,
The col Collective, Pierre Meyer

PLVG

***4 rue Edmond Michelet
65 100 LOURDES***

Tel. 05 62 42 64 98

contact@plvg.fr

www.valleesdesgaves.com

Facebook @petrplvg